



Université Caill Ayyal



Maison de la Méditerranée



Fondazione Mediterraneo

**T
e
x
t
e
s
d
e
s
c
o
n
f
e
r
e
n
c
e
s**

« Immigration et Mondialisation »

Chaire Averroes

CHAIRE UNESCO D'ETUDES MÉDITERRANÉENNES



Titre du livre: **Chaire Averroès Chaire UNESCO
d'Etudes Méditerranéennes**

Dépôt Légal: 2007/0153

ISBN: 9981-916-20-X

Impression: Imprimerie El Watanya
Daoudiate, rue Abou Obaida cité
Mohammadia Marrakech
Tél: 024 30 37 74 /024 30 25 91
Fax: 024 30 49 23

Comité d'organisation et d'édition

- Ahmed JEBLI : Président de l'Université Cadi Ayyad
- Cherkaoui EL MODAFAR : Vice président chargé des Affaires Académiques et Culturelles et de la Communication
- Rachid HILAL : Secrétaire Général de l'Université Cadi Ayyad
- Nouredine BOUTMOUDIT : Division de la Communication de la Présidence de l'Université
- El Kbir MINAOUI : Division des Affaires Académiques et Estudiantines de la Présidence de l'Université

Conception et Réalisation : Jalal MOUTASSADDIQ

Assistante de Rédaction : Sanâa BOUHALBA

Inauguration du nouveau local du siège sud de la FONDATION
MEDITERRANEENNE à la présidence de l'université Cadi Ayyad
Le Mardi 7 Novembre 2006



A gauche : M. Ahmed JEBLI, Président de l'Université Cadi Ayyad et Directeur Général du réseau "Almamed" (Réseau des Universités Méditerranéennes)

A droite : M. Michel CAPASSO Président de la FONDATION MEDITERRANEENNE



Sommaire

Avant propos	13
Programmes des conférences	15
Conférences :	
«La production des artistes issus de l'immigration marocaine à l'épreuve de la mondialisation».....	21
Par : Monsieur Mohamed RACHDI	
« Nouvelle approche de l'immigration ».....	43
Par : Monsieur Tahar BENJELOUN	
« Impact de l'immigration sur le développement local ».....	53
Par : Monsieur Mohamed TOZY	
"الهجرة والعولمة " للسيدة نزهة الشقروني	11

Avant propos

La Chaire Averroès, Chaire UNESCO d'Etudes Méditerranéennes, créée à l'Université Cadi Ayyad en collaboration avec la Fondation Méditerranéenne aborde aujourd'hui son 7^{ème} cycle annuel de conférences sous le thème « Immigration et Mondialisation ».

Si la migration date de la nuit des temps, l'actualité donne d'elle une image peu reluisante de flux humains à l'assaut de citadelles imprenables. L'immigration semble ainsi se réduire à son seul caractère économique bien que la mondialisation et la globalisation suscitent des espoirs d'une libre circulation des biens et des hommes.

A travers cette thématique d'actualité, nous avons voulu « identifier » cette immigration en interpellant quatre regards de sensibilités différentes posés par des personnalités de renom : une Ministre déléguée chargée des marocains résidents à l'étranger, un artiste immigré commissaire d'expositions et chercheur en Art et Sciences de l'Art, un Homme de Lettres et célèbre romancier titulaire du Prix Goncourt et un enseignant-chercheur universitaire.

L'auditoire fidélisé de la Chaire Averroès a eu ainsi un aperçu de l'immigration à travers le prisme du Politique, de l'Artiste, du Romancier et de l'Enseignant-chercheur.

Nous tenons à remercier vivement nos orateurs pour leur contribution à ce débat.

PROGRAMME
DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE
2005-2006
DE LA CHAIRE AVERROES

- 10 février 2004** : **Conférence de Monsieur Mohamed Tozy**, Professeur de Sciences Politiques à l'Université Hassan II - Casablanca.
«Réflexions sur l'imaginaire de l'atmosphère du monde méditerranéen »
- 2 mars 2006** : **Conférence de Monsieur Mohamed Rachdi**, Enseignant Chercheur à l'Université de Valenciennes (France), Fondateur du RARE (Réseau d'Art, Recherche et Essai).
«La production des artistes issus de l'immigration marocaine à l'épreuve de la mondialisation»
- 31 mars 2006** : محاضرة في موضوع: " الهجرة والعلامة" للسيدة
نزهة الشقروني الوزيرة المنتدبة في الشؤون الخارجية
و التعاون المكلفة بالجالية المغربية المقيمة بالخارج
- 28 avril 2006** : **Conférence de Monsieur Tahar BENJELLOUN**, Ecrivain et Romancier, Lauréat du Prix Goncourt 1987.
«Nouvelle approche de l'immigration»

Textes des conférences du
programme 2005-2006

La production des artistes issus de l'immigration marocaine à l'épreuve de la mondialisation



Chercheur en Art et Sciences de l'Art, enseignant à l'Université de Valenciennes. Il est fondateur du RARE (le-Réseau-d'Art-Recherche-et-Essai : www.le-rare.com). Il publie des ouvrages sur l'art contemporain, auteur notamment de Art et mémoire, aux éditions l'harmattan, collection « Ouverture philosophique » et de «interférences-références marocaines de l'art contemporain aux éditions le-RARE »

La production des artistes issus de l'immigration marocaine à l'épreuve de la mondialisation

Mohamed RACHDI

L'éventail des investigations des artistes issus de l'immigration marocaine est à l'image de la diversité de la création artistique contemporaine à l'échelle internationale. À partir d'un corpus exemplaire d'œuvres, il s'agira d'étudier comment les artistes développent leur activité artistique en lien avec la réalité des conditions de leur existence dans le contexte de l'immigration, d'une part, et d'autre part comment ils négocient la création et l'affirmation de leur vocabulaire artistique sous les effets de la mondialisation.

À l'évidence, la réalité de la mondialisation a bouleversé le rapport de l'homme au monde, de l'homme en général et plus singulièrement de l'artiste contemporain porté par l'exigence d'inventer de nouvelles formes en adéquation avec son époque.

L'internationalisation des économies, l'extrême rapidité des moyens de transports, la globalisation des échanges dans tous les secteurs de l'activité humaine ont radicalement modifié le visage du monde et changé la vision de l'homme sur son entourage immédiat et lointain, son actualité, mais aussi son histoire et sa mémoire.

Nous ne vivons plus les mêmes choses qu'auparavant, nous n'envisageons plus le futur ni ne concevons plus le passé et le présent de la même façon. La réalité de la mondialisation a radicalement modifié et nos modes de perception et nos modes de conception. Et ces conditions ne sauraient être sans incidence sur la production artistique. En effet, la mondialisation n'épargne

pas l'activité artistique et la pensée sur l'art et ce à tous niveaux : production, diffusion et réception.

Cette réalité aujourd'hui partagée par la population mondiale se trouve accentuée par celle que vit plus particulièrement la population qui évolue dans le contexte de l'immigration.

À l'aune de cette double réalité du vécu migratoire et du bouleversement des repères planétaires dû à l'avancée de la mondialisation, je me propose d'étudier, à partir d'un corpus exemplaire d'œuvres, comment les artistes développent leur activité artistique en lien avec la réalité des conditions de leur existence dans le contexte de l'immigration, d'une part, et d'autre part comment ils négocient la création et l'affirmation de leur vocabulaire artistique sous les effets de la mondialisation.

Il est tout à fait évident que créer dans le contexte de l'expatriation, du déplacement volontaire loin du territoire natal ou encore du fait d'être né de parents issus d'une contrée du monde autre que celle où il vit ne saurait être sans quelque incidence sur la constitution de la personnalité de l'artiste, sur sa construction identitaire et par conséquent sur sa production artistique.

C'est pourquoi, me semble-t-il, il convient de s'arrêter sur la singularité de cette situation de l'immigration qui mérite, en effet, d'être étudiée pour essayer de comprendre ses tenants et ses aboutissants, la spécificité des enjeux qui l'animent.

On naît nécessairement à un moment donné quelque part. Mais, si à l'évidence, notre identité en est constituée, elle ne se réduit nullement à ses références spatio-temporelles initiales. L'identité d'une personne se constitue au fur et à mesure du déroulement de sa vie. Elle se fait et se défait par appropriations, refus et négociations avec des formes variées de la multiplicité d'éléments rencontrés au gré du cours et des aléas de la vie.

Aussi, il n'y a pas d'identité qui ne soit un entrelacs sans cesse dynamique d'une pluralité de références liées aux paramètres de temps et d'espaces forcément différents. « *Tu ne te baigneras pas deux fois dans un même fleuve !* » dit l'aphorisme d'Héraclite d'Éphèse.

C'est dire que, si la permanence est reconnue depuis Aristote au moins comme étant l'un des traits essentiels de l'identité, sans quoi on ne saurait repérer la même chose d'un individu à travers le temps, elle n'est pas pour autant son unique critère de définition, loin de là !

Aussi, tout individu visant son équilibre et son épanouissement psychologique et social ne peut véritablement se réaliser que si ses repères identitaires assurent les deux aspects de la permanence et de l'instabilité.

Focalisé sur la seule dimension de permanence, il risque l'enfermement identitaire purement arbitraire qui finit tôt ou tard par s'avérer mortifère, dans la mesure où il paralyse en lui tout élan vital et créatif.

De même, cherchant à épouser à tout prix le flux de la vie et la dynamique de la variation des diverses expériences à laquelle elle le soumet, l'individu risque alors la perte de toute attache avec quelques références stables. Et sans lien, il finit tôt ou tard par se sentir « dé-lié ».

Constance et mouvement sont donc indispensables à l'équilibre de la structure identitaire.

Or, les conditions de vie de la réalité de l'immigration révèlent de manière encore plus aiguë cette dichotomie du caractère de l'identité qui se vit entre permanence et changement. Du fait que la migration dans un autre territoire implique une interaction inédite avec un nouveau système de références qui entre souvent en concurrence avec le modèle

précédent lié au pays de provenance, l'artiste issu de l'immigration se retrouve sans cesse mis face à une bifurcation :

Première possibilité : se replier sur soi pour ne penser qu'au seul territoire où s'est tissée sa première histoire, ne vivre que dans le ressassement constant des souvenirs personnels (y compris ceux qu'il n'a jamais vécus) liés à l'espace géographique et culturel d'où il est issu, continuer à sucer, pour ainsi dire, son propre doigt dans l'espoir de maintenir le cordon ombilical qui le lie à sa « culture d'origine ».

Or, l'expression même de « culture d'origine » employée sans modération dans le contexte de l'immigration est problématique en même temps qu'elle illustre assez bien cette tension fondamentale au sein de l'identité entre permanence et dynamique.

C'est ce qu'explique bien le sociologue Tariq Ragi, spécialiste des questions de l'immigration : « Sans insister, écrit-il, sur les incertitudes, les doutes et les acceptions mouvantes liés aux deux termes [culture et origine], il convient toutefois de postuler que la culture constitue un construit évolutif, et non pas, comme d'aucuns le souhaiteraient dans des logiques de haine, de rejet et de mépris de l'autre, un donné même fluctuant. Par conséquent, la culture, entendue dans le sens d'élaboration incessante, présuppose son inscription résolue dans une perspective dynamique ; or, le mouvement qui l'organise, la fait évoluer dans quelque orientation que ce soit, semble figé, interrompu, bloqué par l'obstacle cristallisé par l'origine. Celle-ci, outre qu'elle suggère implicitement qu'une culture puisse être initialisée, transforme la culture à laquelle elle est associée en un donné intangible, immuable. Il en ressort que le couple « culture » et « origine » s'avère fondamentalement incompatible, l'un agissant à l'opposé de l'autre : l'un apparaît dynamique et

l'autre statique, l'un semble en perpétuel devenir et l'autre inchangé depuis l'aube des temps. »¹

Aussi, dans la mesure où elle lui assure cette dimension de permanence indispensable à son équilibre, l'attachement de l'artiste issu de l'immigration à sa culture d'origine s'avère pour lui une nécessité vitale. Toutefois, exacerbé, cet attachement risque de se transformer en enfermement aux conséquences néfastes.

En effet, un repli sur soi le couperait de l'environnement culturel immédiat : celui du nouveau contexte où il vit actuellement. Ce repli entraverait donc son épanouissement à travers le passage par d'autres références culturelles qui sont assurément bien plus indispensables à son équilibre et sa régénérescence, et ce malgré ou, sans doute, grâce aux difficultés et aux aléas auxquels soumet l'exigence des remaniements identitaires qu'impose le contexte migratoire.

Deuxième possibilité pour l'artiste issu de l'immigration : s'ouvrir au nouveau monde où il se trouve désormais, essayer de se construire une identité en adéquation avec les paramètres de l'ici et maintenant du déroulement de sa vie.

Mais là encore, l'immigré se retrouve face à une alternative que résume bien dans l'histoire de l'immigration les fameux concepts : « assimilation » et « intégration ».

Première option : doit-il travailler à nier tout lien avec là d'où il vient ? Doit-il cesser définitivement dans sa vie et son activité toute référence à son territoire de provenance, pour n'épouser que celles du nouvel espace où il se trouve aujourd'hui ? C'est ce que prône le modèle de « l'assimilation » qui pousse parfois certains, dans l'espoir de mieux se dissoudre dans la nouvelle aire sociétale, jusqu'au changement symbolique du nom et prénom de naissance, et même jusqu'à effectuer sur leur propre

¹ - In le collectif *Les territoires de l'identité*, Tariq Ragi et Sylvia Gerritsen (dir.), éd. L'Harmattan, collection « Licorne - villes plurielles », Paris 1999, p.260.

corps des opérations chirurgicales en vue d'une métamorphose identitaire radicale susceptible de les dissimuler, les rendre, pour ainsi dire, transparents...

En termes de production artistique cela se traduira par le souci constant de veiller à ne construire que des œuvres où n'apparaît aucun indice susceptible de les référer de quelque façon que ce soit au pays d'autrefois.

Mais, cette rupture forcée se solde le plus souvent par un refoulement qui n'est pas sans conséquences désastreuses sur l'individu qui, tôt ou tard, se rendra compte d'un terrible déracinement, car on ne saurait, comme en se déshabillant, se débarrasser une fois pour toute de son histoire et de sa mémoire ! Et son besoin d'enracinement sera alors à la hauteur de l'effort déployé pour son *acculturation*, et ce dans la négation (que certains qualifieraient de pathologique) de toute attache à sa première terre...

Deuxième option : doit-il essayer de trouver un compromis lui permettant une alliance, harmonieuse autant que possible, entre références culturelles initiales et nouvelles ? C'est ce que recommande le modèle de « l'intégration » qui incite les immigrés à trouver l'articulation la moins conflictuelle possible entre les codes de leur pays de provenance et ceux du pays d'accueil.

Mais, la condition de l'immigration, avec les rencontres de populations différentes et ce qu'elles impliquent comme diversité culturelle est d'une telle complexité que le contact et l'échange ne sauraient se dérouler sans conflit ni choc.

C'est ce qu'explique clairement ce fils de l'immigration, Azouz Begag :

« la question de l'intégration des immigrés est aussi celle de la France en mouvement, du bouleversement de ses repères identitaires, des inégalités sociales, des discriminations, de l'exclusion. Aussi conviendra-t-on que ce processus ne peut se

dérouler sans frottement, sans échauffement, sans conflit, car pour s'intégrer il faut être deux, s'accepter mutuellement, s'accorder de la considération, admettre la nécessité des compromis. Se connaître et se reconnaître. »²

Doublee et amplifiée par celle de la mondialisation porteuse de bouleversements à l'échelle planétaire sans précédent dans l'histoire, cette complexité de la réalité de l'immigration, faite d'antagonismes, croisements et autres interférences de données et de références de provenances diverses, trouve forcément son expression à travers des œuvres d'artistes qui cherchent à s'affirmer et à négocier leur place dans le contexte conflictuel où ils évoluent.

Conditionnée ainsi par les impératifs de la réalité migratoire, la production artistique se déploie également entre enfermement et ouverture.

Nombreux sont les artistes qui s'entêtent à multiplier des productions qui, si elles sont susceptibles d'avoir un quelconque intérêt pour la sociologie ou la psychologie qui cherchent à comprendre le fonctionnement de la société à travers la diversité de ses expressions, ces productions ne représentent, en tout cas à mes yeux, que peu d'importance, voir aucun intérêt, du point de vue de la création artistique, pour qu'on s'y arrête afin de les étudier.

En effet, quantité d'artistes œuvrant dans le contexte de l'immigration se cantonnent dans des expressions qui convoquent et re-convoquent, dans une stérilité plastique sans cesse ressassée, des signes et des images dépourvus d'une véritable créativité. Signes et images liés au pays d'autrefois qui ne travaillent tout au plus qu'à conforter le sentiment nostalgique (dans l'acception faible du mot nostalgique du *retour* à et non du *retour de*), à rassurer l'affolement des repères identitaires que

² - Azouz Begag, *L'intégration*, éd. Le Cavalier Bleu, collection « Idées reçues », Paris, 2003, p.11.

gènèrent les affrontements qui agitent le milieu où ils vivent, par l'attachement, souvent sur-exalté, à tout ce qui permet de satisfaire ce besoin de permanence.

Ce besoin de permanence à caractère rassurant - besoin naturel mais souvent trop prononcé face aux impératifs de la réalité de l'immigration - se trouve parfois doublé et conforté par un certain regard du pays d'accueil qui, au fond, a plus peur de la ressemblance que de la différence qu'incarne l'immigré.

En effet, souvent de manière inconsciente, mais parfois malheureusement malintentionné, un certain regard occidental cultive une perception erronée, visant à cantonner toute production émanant du contexte complexe et mobile de l'immigration dans des catégories empreintes d'exotisme.

Alors, naïvement ou par quelque intérêt étriqué, certains artistes issus de l'immigration tendent à se conformer à une telle perception. Et ce en produisant, comme en répondant en écho amplifié à quelque commande tacite, des œuvres à colorations exotiques qu'ils dotent, et souvent surchargent même, d'images et de motifs à vocation alléchante pour ce regard en mal d'exotisme ou, pire, qui ne cherche rien moins que l'exclusion par le biais de l'encouragement perfide de ce type de production culturelle dépourvue d'une réelle créativité.

Aujourd'hui, nombre de jeunes artistes issus de l'immigration (les plus intelligents à mon sens) fuient cette logique de séduction facile, se méfient de cette perception à tonalité idéologique. Ils rejettent donc ce regard malsain qui œuvre à des fins de ghettoïsation et d'exclusion à travers la sectorisation et la hiérarchisation des cultures.

Ces artistes adoptent alors dans leur lutte une attitude d'ouverture qui prône l'élargissement de leur champ d'action, l'exploration artistique exploitant des références de provenances diverses. Ils se battent contre des commissaires, directeurs

culturels ou autres acteurs politiques pour qu'aussi bien la production que la diffusion de leurs œuvres s'effectuent en toute liberté et au-delà des frontières.

En somme, ces artistes luttent, d'une part, pour affirmer ce qu'ils sont : acteurs et citoyens européens, qui vivent et créent ici et maintenant avec toutes les strates des cultures qui structurent leur identité polymorphe. D'autre part, pour développer une vision critique sur leur environnement immédiat et sur le monde, une critique capable de contribuer activement à la construction de l'identité de l'Europe en tant que terrain principal où se déroule actuellement l'essentiel de leur vie.

Toutefois, même à ce niveau de production artistique, quel qu'en soit le degré d'innovation et d'inventivité formelle, certaines propositions demeurent au fond prisonnières, fort malheureusement, de ce que j'ai signifié comme relevant d'une commande tacite.

En effet, malgré leur réelle existence et leur contribution indéniable à la culture artistique contemporaine, les artistes issus de l'immigration marocaine n'ont commencé d'être acceptés dans des manifestations d'art contemporain à l'échelle internationale que très récemment. Et ce encore de manière très timide. Et il est intéressant de constater qu'on ne les voit le plus souvent que dans des expositions spectaculaires aux intentions ambiguës comme *Les Afriques* à Lille en 2004 et plus récemment *Africa remix* qui a démarré en 2004 à Düsseldorf... On constate même que certains artistes résidant et travaillant au Maroc sont plus facilement exposés en Occident que ceux qui sont issus de l'immigration. Il faut dire que les enjeux politiques et les relations diplomatiques y sont pour beaucoup...

C'est seulement maintenant que les choses commencent à bouger en Europe pour les artistes issus de l'immigration dont la représentation reste encore quasiment nulle dans des collections

publiques. Très peu d'artistes en effet sont achetés par les Fonds régionaux d'art contemporain, les fondations ou les musées...

Alors que les artistes dont les recherches sont orientées vers la critique des systèmes européens dans leur traitement de la réalité de l'immigration ou dans leur attitude face à d'autres valeurs culturelles et culturelles rencontrent beaucoup de difficultés à trouver les conditions de production et de diffusion, les acteurs politiques et culturels occidentaux favorisent dans leurs expositions, quand celles-ci intègrent des artistes issus de l'immigration marocaine, ceux dont les propositions critiquent les fonctionnements politiques et socioculturels de leur pays de provenance. Sont encore plus favorisés ceux qui s'en prennent directement à l'islam et plus précisément encore à l'islamisme aujourd'hui cristallisé comme étant la source du mal...

C'est le cas, pour ne citer que ces deux exemples, de Majida Khattari ou de Mounir Fatmi dont les pratiques sont résolument contemporaines et en général loin d'être stupides, mais, qui, à mes yeux, ne sont pas sans présenter quelque aspect d'ambiguïté.

À considérer le travail de Majida khattari³ - l'une des premières à être produite par le Centre Georges Pompidou de Paris - on constatera que les procédures dont use l'artiste ont tout pour séduire les acteurs politiques, culturels et artistiques :

- d'abord, le thème du *corps* qui s'impose comme l'une des préoccupations centrales de l'art contemporain ;
- ensuite, la rhétorique de la *performance*, l'une des formes d'expressions qu'affectionne l'art contemporain ;
- et enfin, le spectacle mondain du *défilé de mode*.

Ces procédures qui assurent à l'artiste une inscription efficace dans le champ de l'art contemporain, sont mobilisées pour traiter un *thème* qui a également tout pour plaire : le thème

³-Pour voir quelques visuels de son œuvre, cf. par exemple, <http://www.ifa.de/galerien/modewelten/dkhattari.htm>

de la femme, mieux encore du conditionnement de la femme par la réglementation de sa tenue vestimentaire en références aux lois religieuses musulmanes.

Il faut savoir que l'émergence de cette pratique de Majida Khattari autour de l'habit coïncide avec la fameuse « affaire du voile » qui a éclaté dans le contexte de l'immigration en France en 1998. « *Je réalise des vêtements-sculptures que je présente dans des défilés composés comme des performances (...) L'idée m'en est venue au moment des polémiques sur le foulard islamique. Ces vêtements sont conçus pour des femmes de culture musulmane* » a déclaré clairement l'artiste qui, il convient de le préciser, est loin d'être touchée par ce traitement. Majida Khattari est, en effet, née en 1966 à Erfoud, mais a grandi à Casablanca dans un milieu aisé et ouvert avant de se rendre en France en 1988.

Les défilés-performances de Khattari présentent le plus souvent des femmes issues du monde musulman qu'elle drape dans des vêtements conçus pour entraver les mouvements de leur corps tout en dévalorisant, sinon en anéantissant son anatomie. Ainsi enfermées dans ces vêtements contraignants, les femmes se battent pour s'en libérer...

Construits donc sur le fond de la cause féminine et son traitement par un certain islamisme rigoriste et surtout politisé - qui demande naturellement à être condamné-, ces défilés rencontrent un succès assuré dans un contexte où l'actualité est focalisée sur les conflits impliquant en permanence des islamistes à travers le monde.

Nombreuses sont les femmes artistes issues de l'immigration (et pas que des Marocaines d'ailleurs) qui œuvrent dans ce sens, en exploitant la condition féminine, rarement pour la vraie défense d'une bonne cause, mais simplement dans l'espoir de réaliser leurs ambitions. Et ces artistes trouvent assez facilement les possibilités de montrer leurs œuvres en Occident.

Ce qui stimule les plus jeunes à poursuivre leurs recherches autour de cette seule thématique qui semble s'imposer de plus en plus, pour elles, comme la seule possibilité de réussir leur carrière artistique.

Mounir Fatmi, quant à lui, est né en 1970 à Tanger et n'a quitté le Maroc pour s'installer en France que récemment, suite à quelques expositions dont il a pu bénéficier lors de « *l'Année du Maroc en France* » en 1999.

Installations spectaculaires à base d'objets quotidiens investissant sol et mur, images photographiques et vidéographiques, inscriptions murales de dessins figuratifs et de phrases chocs dignes de slogans politiques ou publicitaires, performances et autres actions usant de techniques et de matériaux divers... Tous ces moyens, qui redéploient à volonté le vocabulaire déjà bien rôdé par les artistes à l'échelle internationale, Mounir Fatmi les emploie manifestement avec efficacité, tout comme il sait très orchestrer sa stratégie de communication. Ce qui lui assure une inscription résolue dans le champ de l'art contemporain.

Mais le succès de l'artiste auprès des structures de monstration occidentales revient, sans doute, au fait notamment qu'il oriente souvent son arme artistique, non sans talent soit sur le contexte politique et socioculturel de son pays d'origine, soit sur les conflits actuels qui impliquent l'islam.

Une réalisation de Mounir Fatmi que je vous propose en exemple est une installation intitulée « *Save Manhattan* » (construite en 2003 au centre d'art le Parvis à Ibos en France).

Sur un socle blanc, des livres sont disposés à l'instar d'un stand de libraire. On y voit des titres en langues différentes qui se réfèrent aux attentats du 11 septembre 2001 qui ont détruit les fameuses tours jumelles qui dominaient le quartier de Manhattan à New York.

Mais, quand on regarde bien les ombres portées de l'ensemble de l'étalage sur le mur, une image se forme, celle d'une ville avec des profils dont la verticalité n'est pas sans évoquer les gratte-ciel caractéristiques de la ville mythique américaine. Or, on y remarque, encore debout, les silhouettes des deux tours jumelles abattues. Et si l'on cherche à repérer l'origine des ombres qui figurent ces tours, on se rendra vite compte que ces ombres ne sont rien d'autre que celles de deux volumes coraniques, les deux plus gros livres de l'étalage.

Très astucieux, ce présent dispositif de Mounir Fatmi cherche à reconstituer devant nos yeux, à base d'un vocabulaire plastique très contemporain, ce que les Américains considèrent comme étant l'origine du mal qui les a atteints et qui continue à les menacer et, par conséquent, qui justifie leurs actions idéologiques et militaires dans certaines régions du monde...

Il est évidemment indispensable, voire urgent, et aujourd'hui plus que jamais, de développer des études scientifiques sérieuses et de multiplier des initiatives culturelles et pédagogiques honnêtes, pour faire face à la menace, non seulement islamiste, mais de toute attitude obscurantiste, quelle qu'en soit l'origine, qui prône le radicalisme (religieux ou non), en vue d'opprimer ou d'exclure l'autre.

Mais, n'encourager qu'un type de production intellectuelle et artistique, qui travaille à stigmatiser et à diaboliser une part de la population mondiale, risque à coup sûr de ne produire que l'effet inverse : attiser la haine entre les peuples, creuser davantage les écarts et amplifier les injustices. C'est du reste ce à quoi malheureusement on assiste dans les banlieues européennes où la concentration d'une misère humaine - d'une misère à tous niveaux : identitaire, psychologique, économique, sociale et culturelle - pousse de plus en plus de jeunes à épouser sans réserve, dans la naïveté et l'aveuglement de l'ignorance, les thèses radicales, les idées et les pratiques de ceux précisément

qu'on cherche sans cesse à diaboliser. Mais, peut-être, est-ce précisément cet effet malsain qui est recherché ?

Il ne s'agit pas de discuter le fait de prendre position face à une situation, d'avoir une opinion critique sur un sujet politique, social ou culturel. Cela est à l'évidence normal et tout à fait légitime, voire parfois même de l'ordre du devoir. Donc, là n'est pas la question. Là où cela devient problématique et révélateur d'autres enjeux, c'est dans la mesure où il y a, d'une part, systématisation dans le traitement de certains sujets, et d'autre part, récupération, non moins systématique, de la part des pouvoirs institutionnels en Occident qui encouragent directement ou indirectement ce type de production artistique au détriment de celles qui cherchent à pointer et à dénoncer les dysfonctionnements réels des pays occidentaux eux-mêmes, aussi bien au sein de leurs propres territoires que dans leurs agissements envers les autres pays du monde.

Nombre d'artistes, en effet, développent des pratiques aussi intéressantes les unes que les autres, mais peu sont élus dans des expositions et très peu encore sont ceux qui arrivent à bénéficier d'une visibilité à la hauteur de la richesse de leurs explorations artistiques. Certes, cela est vrai dans tous les pays et à travers l'histoire, mais à l'ère de la mondialisation et des expositions spectaculaires initiées à l'échelle internationale par de grosses structures de l'industrie culturelle, et qui, par conséquent, ont tout le pouvoir de qualifier ou de disqualifier tel ou tel artiste, tel ou tel pays, force est de constater des injustices dans le traitement.

Les artistes propulsés sur la scène internationale ne sont donc pas forcément les meilleurs, mais ceux qui arrivent à séduire les exigences esthétiques et idéologiques des acteurs aux commandes de la production et de la diffusion de l'art à l'échelle mondiale. Au vu de cette réalité, qui conditionne terriblement les artistes, il est légitime de s'interroger sérieusement sur la menace d'un nivellement formel et

sémantique de la production artistique et culturelle en général, malgré la profusion et l'apparente diversité des propositions.

Comment continuer à viser la singularité de la création artistique dans un monde qui tend de plus en plus et à tout niveau à la globalité ? Certains artistes tentent ce pari difficile en essayant de négocier l'élaboration de leur production artistique avec le moins de concessions possibles. Ils s'efforcent alors d'élaborer des œuvres qui, tout en répondant aux exigences de la globalisation de la production et de la diffusion culturelle, travaillent à formuler des interrogations sur eux-mêmes et sur la réalité de l'immigration où ils évoluent, et ce tout en assumant des références culturelles spécifiques à leur territoire de provenance.

Brahim Bachiri, Hicham Benohoud, Bouchaïb Dihaj, Az-in & Mo, Mohamed Elbaz, Bouchaïb Maoual, Dounia Oualit, Ilias Selfati, Brahim Sourny, Abderrahim Yamou, et bien d'autres artistes encore, œuvrent dans cette perspective⁴. Trop nombreux pour tous les citer et davantage encore pour s'attarder sur chacun d'eux, bien qu'ils le méritent tous.

Aussi, pour respecter l'espace qui m'est imparti, je vous propose pour illustrer mon propos de me limiter au premier de ces quelques noms évoqués : Brahim Bachiri. Et ce en me focalisant plus particulièrement sur une seule œuvre de cet artiste⁵.

Ce qui préoccupe au premier chef Brahim Bachiri dans son activité artistique, c'est de pointer les dysfonctionnements du système ; dénoncer la contradiction d'un monde qui se dit ouvert et instaurateur de la dynamique de la globalisation susceptible de

⁴ - Pour voir quelques œuvres de ces artistes, cf., par exemple, le site web du RARE (le-Réseau-d'Art-Recherche-et-Essai) : www.le-rare.com

⁵ - Pour avoir une meilleure connaissance de l'œuvre de Brahim Bachiri, cf. l'étude que nous lui avons consacrée in *It's about human lives*, livre édité. par le Centre Arc-en-Ciel de Liévin et ButArt (Roubaix) en 2004.

fédérer toutes les populations mondiales, alors qu'en réalité, il ne fait, dans l'excès égotique qui l'habite et la haine de l'autre qui l'anime parfois, qu'ériger des frontières des plus infranchissables, que dresser des barrières aussi bien réelles qu'imaginaires...

De plus en plus, en effet, des murs de la honte se montent malheureusement un peu partout sur le globe entre les territoires des pays qui se sont enrichis, s'enrichissent chaque jour davantage, et ceux qui survivent, encore à notre ère, parfois dans les pires misères...

Au moyen de dispositifs plastiques à vocation critique, toujours aussi puissants les uns que les autres, Brahim Bachiri travaille en effet à indexer ces frontières qu'on ne cesse de dresser entre les populations jusqu'au sein même de l'Europe et de la France en particulier qui se vante d'être le pays des Droits de l'Homme et de toutes les libertés.

L'artiste lutte pour la reconnaissance pleine et entière des populations issues de l'immigration quelle que soit leur contrée initiale, pour la considération de leur participation au développement et à l'enrichissement des territoires où elles vivent et ce à tous les niveaux, politique comme économique, social comme culturel...

Le dispositif que Brahim Bachiri a conçu pour >>>*interférences* se déploie sur deux espaces, l'extérieur et l'intérieur dont la frontière est matérialisée par de vastes baies vitrées. Sa proposition artistique ne prend véritablement son sens qu'à condition de migrer d'un espace d'exposition à l'autre ; un va-et-vient qui exige du visiteur de se déplacer effectivement entre les deux territoires, l'intérieur et l'extérieur, pour lui signifier par le biais même de son expérience physique que ce dispositif n'est monté que pour l'inviter à méditer sur les frontières infranchissables que les humains continuent malheureusement de dresser entre eux.

À l'extérieur : le visiteur qui franchit donc le seuil de la Teinturerie, est accueilli par une dizaine de canetons vivant dans le patio et au sein d'un enclôt grillagé, le temps de l'exposition >>>interférences. Ces futurs oiseaux migrateurs semblent être issus d'une caisse de cargaison tamponnée « Bachiri Brahim artiste licite égorgé selon la tradition musulmane... FABRIQUE EN FRANCE, AMIENS ». Tandis qu'un nombre impressionnant de haut-parleurs diffusent de manière inaudible des conférences de l'ONU qui ne sont guère crédibles — faisant et défaisant la configuration de la mappemonde, retraçant pour la nième fois des perspectives politiques au monde et à toute échelle, économique, sociale, culturelle... — le visiteur peut continuer à contempler, sur les vitres qui surplombent le quotidien de ces oiseaux migrateurs une photographie du fameux camp de Sangatte sur laquelle se déploie en écriture arabe couleur rouge, la phrase suivante : « *Fima yataâllaqou bilhayat alinsannyya* » (*il s'agit de vies humaines*)...

Cette phrase clarifie le statut de ces oiseaux, impatients de se voir dotés d'une paire d'ailes leur permettrait de quitter enfin l'enclôt auquel ils sont assignés. Ils sont la métaphore de la condition en Europe d'une catégorie de personnes issues de l'immigration. L'utilisation par l'artiste des photos de camp de Sangatte conforte à l'évidence cette condition précaire des humains « sans papiers » et « sans pays » endurant l'épreuve douloureuse des frontières. La fragilité de l'existence de ces personnes, en quête de territoire où elles gagneraient un minimum de dignité, est à l'image de la transparente fragilité des vitres qui supportent ces clichés pris à Sangatte qui sont eux-mêmes tirés sur du transparent.

Il convient de noter ici que les photos que Brahim Bachiri exploite dans ses différents dispositifs opèrent, elles-mêmes, à la frontière instable entre visibilité et invisibilité. Très rarement nettes, souvent en contre-jour, ces photos flottent dans l'indistinction. Souvent vus de dos ou de profil, très rarement de face, les personnages qui y évoluent apparaissent

disparaissants, comme autant d'ombres fantomatiques sans identité.

Ceci est surtout remarquable dans ces visuels terriblement significatifs : des clichés réalisés au *scanner* par les services de douanes sur des containers transitant entre pays, et que l'artiste emprunte pour les agrandir et les insérer dans ses dispositifs artistiques. En effet, dans ces images, des silhouettes brumeuses de personnes, qui ont osé le recours à l'extrême risque pour prendre le chemin de l'exil, apparaissent dans des postures insoutenables, inhumaines, contorsionnées, pliées et re-pliées sur elles-mêmes, confinées, parmi des marchandises conditionnées, dans l'exiguïté mortelle des boîtes métalliques.

Ce que dénonce l'artiste par ce spectacle désolant et honteux est donc sans ambiguïté : l'abaissement des humains à ce stade où se perd toute dignité. Et ce à cause des frontières qu'on ne cesse de dresser entre les territoires du monde, entre ceux qui amassent des richesses et ceux qui s'appauvrissent en conséquence.

À l'intérieur : en écho à la caisse de cargaison destinée à traverser les frontières avec des marchandises, au centre du patio, Brahim Bachiri peint sur le mur au fond de la salle qu'il a investie un cube en trompe-l'œil, de sorte à projeter sur l'une de ses faces une bande vidéo. Le visiteur qui pénètre dans la salle est immédiatement saisi par l'illusion que produit ce dispositif qui diffuse au sein d'un volume illusoirement suspendu des images vidéographiques en mouvement. Le trompe-l'œil a un tel impact que nombre de visiteurs passent au toucher pour bien s'assurer de ce qu'ils perçoivent. D'emblée, donc, l'ambiguïté du dispositif artistique qui vise à brouiller les frontières entre réalité et fiction.

Mais qu'en est-il de cette vidéo ? Quel contenu déploie-t-elle ? Il s'agit justement d'une production fictionnelle à partir d'une réalité existentielle douloureuse, celle d'une population dépossédée de territoire. Ce travail est réalisé dans le cadre d'un

« atelier d'arts plastiques » au sein d'une association à vocation sociale domiciliée à Roubaix (Nord-Pas-de-Calais) qui est chargée par l'Etat Français de l'accueil et l'instruction de mineurs issus de l'immigration. Sans papiers ni patrie reconnue, ces derniers proviennent de différentes contrées du monde, on y trouve aussi bien des visages africains et asiatiques qu'euro péens ... Invité à intervenir auprès de ces enfants dits « *primo* arrivants », Brahim Bachiri ne saurait être indifférent à la condition de ces jeunes dépossédés, sans parents, sans papiers et sans pays de référence. Porté qu'il est par ses interrogations artistiques en lien avec cette réalité, l'artiste ne s'est pas contenté d'animer un simple « atelier d'arts plastiques » ou réaliser un documentaire ; produire une œuvre de fiction explorant poétiquement cette réalité devient immédiatement pour lui une nécessité.

Le monde aveugle, tel est le titre que l'artiste a choisi pour cette vidéo de huit minutes à diffuser en boucle pendant toute l'exposition. En guise de générique, l'artiste déploie son tampon mobile en trois dimensions ; ce qui renforce l'écho analogique entre, à l'extérieur, la caisse en bois brut tamponnée et, à l'intérieur, le cube peint. D'autres indices viennent conforter cette correspondance entre la partie du dispositif installée dans le patio et celle qui est dans la salle : juste après le générique, une vue maritime sur un cargo apparaît. Au sommet du navire volent des mouettes en toute liberté, ce qui n'est pas sans lien évident avec les canotons autour de la caisse de cargaison dans le patio et leur voyage potentiel ; la même photo du camp de Sangatte affichée sur les baies vitrées du patio est reprise parmi les images que diffuse la vidéo...

Après avoir assuré ce lien entre extérieur-intérieur, la bande vidéo offre un spectacle dont les acteurs ne sont rien moins que ces jeunes sans pays. En effet, tel un écolier profitant d'une absence du maître gribouille le tableau, Brahim Bachiri n'a fait que tracer, à l'aide d'une simple craie blanche sur le noir du macadam qui recouvre la cour de l'association hôte les contours

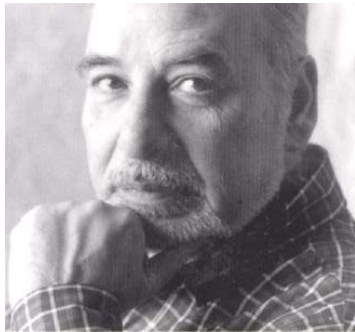
de la mappemonde. En bandant aux jeunes les yeux d'un tissu noir, il leur demande de jouer à volonté au jeu de colin-maillard sur cette structure graphique au sol. Ensuite, l'artiste les filme.

Aussi, en total amusement, ces jeunes transcendent les frontières, voyagent librement à travers les territoires du monde... Et, faute de pouvoir posséder une patrie en réalité, la planète entière et sans frontière leur appartient, le temps d'une fiction.

Ainsi, avec ce dispositif qui travaille, sous un mode ludique, à défier la configuration de la mappemonde, Brahim Bachiri, conscient de la limite du pouvoir de l'art à soigner les blessures du monde, tente de bricoler à sa manière l'incurable, de suturer tant bien que mal (comme il a fait en d'autres occasions avec par exemple *Nature morte cousue*) des déchirures irréparables.

En effet, le monde est malgré tout trop déchiré. Malgré les ouvertures et les déplacements liés à la globalisation politico-économique, les frontières, de plus en plus hermétiques, s'édifient sans doute plus que jamais entre les pays riches et les pauvres, bien sûr, mais aussi entre différentes catégories de populations au sein d'un même territoire. Plus précisément, les riches peuvent circuler à leur guise mais pas les déshérités qui subissent de plus en plus toutes sortes de fermetures et de rejets. Si certains diplomates, intellectuels et artistes peuvent occasionnellement se rendre dans les pays riches, ce n'est pas le cas pour le reste de la population pauvre qui compte chaque jour ses morts parmi les candidats à l'expatriation en quête aveugle d'un eldorado improbable. Alors, que peut l'art ?

Nouvelle approche de l'immigration



Ecrivain Poète et Romancier, Lauréat du Prix Goncourt 1987, Auteur de plusieurs ouvrages dont La Réclusion solitaire; Les amandiers sont morts de leurs blessures (prix de l'Amitié franco-arabe); La Plus Haute des solitudes; La Prière de l'absent; L'Ecrivain public; La Nuit sacrée (prix Goncourt);...

Nouvelle approche de l'immigration

Tahar BENJELLOUN

Immigration et Justice

Les gens qui se déplacent, qui immigreront, ont souvent des excédents de bagages. Ils transportent trop de valises, de sacs, de caisses. C'est l'effet manifeste de l'angoisse. L'homme qui migre est par définition celui qui a éprouvé le manque, celui qui continue d'avoir peur de manquer. Alors, il prend des précautions. Il pense à ce dont il aura besoin. Souvent il fait une fausse analyse et s'encombre de choses qui ne lui serviront à rien. L'angoisse de l'inconnu, la peur du vide, l'absence de repères apaisantes, tout cela participe à produire de l'encombrement. La fatigue, parfois la lassitude et un certain niveau d'agacement donnent au migrant un statut : il est l'homme sans terre allant vers une autre terre dont il ne connaît pas les limites et les règles; par connaissance je veux dire le fait d'avoir intégré les lois et règles du pays où il va poser ses valises, le lieu où va habiter sa famille, le lieu qui lui fournira une nouvelle mémoire, de nouveaux repères et de nouvelles espérances.

Tous les migrants de par le monde subissent cette épreuve : ils traversent une frontière le cœur serré, ils entrent dans un pays comme s'ils le faisaient par effraction, bref, ils ne se sentent pas bien et n'osent pas l'exprimer. Ils se conduisent comme s'ils n'étaient pas en règle, comme s'ils n'étaient pas les bien venus.

Il s'agit de migrants qui ont déjà émigré ; mais il y a des habitudes qui ne s'impriment pas. Ils ont beau faire le voyage, pour la plupart c'est toujours la première fois; on dirait qu'il s'agit d'un traumatisme incurable. C'est que l'arrachement est une violence en soi; quitter sa terre, quitter une partie de sa famille, s'arracher, c'est-à-dire extirper les racines et les transporter

ailleurs est une opération violente qui ne se fait pas sans douleur. C'est normal car il s'agit d'une nouvelle naissance : naître à un autre monde, naître dans un autre monde, passer du connu à l'inconnu ou du moins à un connu flou et non consolidé dans la mémoire.

D'où l'excédent de bagages : pour parer à l'angoisse du passage - on passe d'un état à un autre- on se rassure en ramenant avec soi des éléments de culture ; c'est ce que j'appellerai « la valise invisible » car elle contient tout ce qui définit l'être culturel, culture s'entend ici dans le sens large, c'est-à-dire ce qui constitue l'ontologie identitaire.

Le corps qui se déplace, le corps qui vend sa force de travail, le corps qui sert et s'use respire, en plus de l'air ambiant, l'air de ses racines, ce qu'on pourrait appeler « la respiration des origines ».

Le corps en a besoin. L'immigré s'y attache; cet attachement devient avec le temps un handicap quand le père essaie de transmettre cette respiration à sa progéniture. Là commence une autre violence, celle du conflit entre celui qui a fait le voyage et celui qui ne l'a pas fait. On fait souvent l'erreur d'appeler les enfants de l'immigration, des immigrés. Non, ils ne sont pas des immigrés; ils n'ont pas fait la traversée; ils sont nés sur la terre où leurs parents ont immigré.

Ces enfants n'ont que faire de «la valise invisible»; ils ne la voient pas au sens premier du terme, et ne considèrent pas qu'elle puisse exister et constituer un patrimoine, un pan de la culture des origines.

Certains la bousculent, la piétinent, la rejettent comme signe d'une appartenance dont ils ne veulent pas tout en la désirant.

Le problème primordial n'est pas économique mais culturel. Mais quelle est cette culture qui voyage ?

Toute culture est une façon d'être au monde; elle s'annonce par la perpétuation de coutumes et traditions, se véhicule à travers une langue, des musiques, une cuisine, des parfums et des épiées. Elle est aussi oeuvres d'art, monuments et bien d'autres choses.

Mais la culture du migrant est dans sa mémoire, dans ses gestes, dans sa façon d'être. Il y est attaché comme à une bouée de sauvetage. Il sait qu'elle est son identité, sa différence et la maintient vivante tant qu'il peut c'est-à-dire avec les moyens du bord. Il découvre qu'il existe d'autres cultures, d'autres modes de vie et de pensée. La concurrence est dure; elle s'exprimera à travers les enfants. Ils feront entrer dans la maison du migrant cette diversité et l'imposeront parfois avec violence.

La culture du pays d'accueil est forcément plus forte parce que bien structurée, bien installée et bien véhiculée. Celle du migrant est éparpillée, inachevée, parfois caricaturale. Elle souffre d'isolement et ne supporte pas bien le voyage. Elle n'est pas en état d'entrer en concurrence avec la culture dominante ; elle se laisse contaminer.

Les femmes de l'immigration l'ont vite compris et ont le mieux tiré parti de cette opportunité. Non seulement elles ont bénéficié de la culture de l'Etat de droit, -droits des femmes notamment—en Occident, mais elles ont constitué une pression difficile à contenir sur le pays d'origine, lequel ne peut à long terme que changer et adopter certains de ces droits. C'est ce qui s'est passé en 2003 pour le code du statut personnel de la famille au Maroc, même si le changement de ce code fut une des premières initiatives du Roi Mohamed VI.

Toute migration est au fond un projet de rencontre, de mélange, de métissage, un projet de vie meilleure.

On ne quitte pas sa terre par enchantement. Il n'y a pas de choc de culture, mais interpénétration.

Les cultures ne sont pas des blocs de béton ; ce sont des flux, des lieux de passage. Elles s'enrichissent mutuellement à notre insu.

La diversité culturelle est un fait ; elle existe et se développe en silence, en passant par les actes et gestes des hommes et des femmes.

Lorsqu'on a parlé de « choc des civilisations », on a voulu frapper les imaginations par un slogan qui ne repose sur rien de précis. On devrait parler de « choc des ignorances » simplement parce que les cultures et les civilisations sont fluides, circulent à notre insu et coexistent en toute quiétude même si elles génèrent des conflits ce qui est une preuve de leur vivacité.

Cette diversité culturelle est présente aujourd'hui en Europe, entourée de beaucoup de bruit et d'agitation. Cela provoque des situations confuses où la religion est utilisée là où elle devrait être préservée.

La religion n'est pas faite pour entrer dans le champ public du politique. En France elle a été séparée en 1905, après de grandes luttes, d'avec le politique. La loi française sur la laïcité a permis le développement d'une culture du droit et de l'Etat de droit avec reconnaissance de l'individu en tant qu'entité unique et singulière. C'est la base de la démocratie.

C'est aussi ce qui perturbe la culture musulmane quand elle est mise en avant de manière unilatérale pour ne pas dire violente par certains immigrants. Mais pour eux, c'est une identité, un rempart contre l'exil, une culture pour exister et se sentir moins seul en terre étrangère. C'est ce qu'ils offrent à leurs enfants en tant que culture d'origine.

A partir de là, toutes les manipulations sont possibles : le vrai et le faux se mélangent ; l'islam en tant que religion et culture devient une idéologie et subit les détournements qu'on sait, ce qui permet l'amalgame et le malheur.

Plus que jamais, le rôle de la culture d'accueil doit être actif : il faut gagner à la cause du droit ces millions d'immigrés, ombres fragiles, visages inquiets, regards perdus. La diversité est une chance, encore faut-il qu'un travail soit fait pour que la culture des immigrés ne se confonde avec leur religion.

Pour cela une valorisation de cette culture -enseignement de la langue, traduction des littératures, intérêt soutenu pour ces origines—est nécessaire. La diversité se maintient grâce à l'échange, grâce à l'intelligence du dialogue, grâce à la mise en avant des valeurs universelles devant devenir communes.

Ce travail devrait se faire des deux côtés. L'immigré qui travaille n'a pas le temps ni les moyens de pratiquer ces échanges. A travers ses enfants, le message pourrait très bien passer. Mais ces enfants, ces nouveaux citoyens européens, sont sollicités par les extrêmes. Comme l'a fait remarquer Cioran, la jeunesse vibre au fanatisme. C'est parce qu'elle est passionnée qu'elle est susceptible de tomber dans l'extrémisme et même l'obscurantisme. Notre travail consiste à offrir à cette nouvelle jeunesse européenne, à la peau brune, la passion de la découverte, la passion du savoir, la passion de la vie.

Pour cela commençons par reconnaître et valoriser la culture de leurs parents pour qu'enfin cette valise invisible et muette s'ouvre en plein jour et devienne une source de respect et de dignité.

Les immigrés n'existent pas !

De temps en temps, un étranger, immigré légal ou clandestin est agressé dans la rue.

Proie facile, crime parfois impuni. Cela arrive, cela est arrivé à Milan, à El Ejido, à Clichy sous Bois... une chanson raciste comparant les immigrés marocains aux animaux est primée à Ceuta. Jesper Langballe, un député du Parti du peuple danois (extrême droite) affirme tranquillement qu'il y a « beaucoup de points communs entre Hitler et l'islam », bref la haine est active et féconde.

Mais il fut un temps où ces étrangers indésirables n'existaient pas, du moins dans le paysage, dans la conscience des citoyens.

Il fut un temps où l'immigration ne posait pas de problèmes. Elle ne faisait pas partie de l'actualité et n'intervenait jamais dans le discours des hommes politiques en campagne électorale.

Des immigrés étaient là un peu partout en Europe, mais on n'en parlait pas, on ne les regardait pas, mieux, on faisait comme s'ils n'existaient pas. Ils travaillaient en silence, construisaient les autoroutes et les logements, ramassaient les poubelles, embellissaient les murs des villes, assemblaient des voitures puis disparaissaient comme des djinns tombés de la nuit.

C'était ainsi au début des années soixante dix. La France était heureuse et s'ennuyait un peu. L'Italie recevait les premiers immigrés et l'Espagne sortait de la dictature franquiste.

Il a fallu la guerre d'octobre entre Israël et l'Égypte, il a fallu le « choc pétrolier » des producteurs arabes qui faisaient plier l'Europe pour qu'on constate que des immigrés ou plus précisément des Arabes vivaient aux alentours des grandes villes. A Marseille, une bande de tueurs racistes assassina en une nuit de 1973 une dizaine de Maghrébins.

L'Europe se réveilla un jour en apprenant que ses usines, ses chantiers ne fonctionnaient pas tous seuls mais que des millions de bras anonymes et étrangers faisaient marcher une partie importante de son économie.

C'est à ce moment là que l'extrême droite va s'emparer de l'existence de ces immigrés pour entrer en politique et jouer sur la peur et les menaces créant ainsi des tensions dans la société.

L'étranger a toujours été un bon bouc émissaire. Des immigrés italiens ont été battus à mort dans la région de Nice juste après la deuxième guerre. Des Polonais ont été expulsés et humiliés en France en 1930.

Aujourd'hui le sujet de l'immigration est au centre des préoccupations politiques de tous les responsables européens. Chaque fois que l'Europe décide d'aborder cette question, ce sont les ministres de l'intérieur qui se réunissent comme si l'immigration était perçue comme un danger pour la sécurité des citoyens, une menace d'invasion devant ses frontières. En ce moment c'est M. Sarkozy, ministre de l'intérieur et candidat à l'élection présidentielle en France qui vient de proposer un nouvel arsenal de lois sur l'immigration. Il parle d'en finir avec «l'immigration subie pour la remplacer par une immigration choisie». Il tente d'entraîner dans cette politique les ministres de l'intérieur italien, espagnol et bien d'autres.

Par ailleurs, des études sérieuses faites par des économistes et des sociologues nous disent que l'Europe de 2012 aura besoin de dix millions d'immigrés pour continuer à fonctionner et aussi pour pouvoir payer les pensions des retraités dont l'espérance de vie ne cesse d'augmenter.

Il y a trente ans on ne parlait pas d'immigration et encore moins d'islam.

Aujourd'hui et surtout depuis le 11 septembre, l'amalgame est fréquemment fait entre les deux entités connue si le « mal » viendrait de cette population mal ou pas du tout intégrée. Cet amalgame a été si violent qu'on a parlé d'immigration à propos des émeutes des jeunes des banlieues françaises en novembre dernier.

Ces jeunes ce sont des Français qui se sont rebellés parce que leur pays, la France, les ignore. Le fait qu'ils aient des parents immigrés ne fait pas d'eux des immigrés.

Voilà pourquoi plus que jamais l'Europe devrait prendre conscience de ce problème et ne pas confondre avec leurs parents des enfants nés sur son sol et qui portent la nationalité européenne.

Pour ces parents désemparés, désabusés et pour les futurs immigrés, il est temps que l'Europe, toute l'Europe, imagine une nouvelle politique, une politique commune pour une immigration qui ressemblerait à de la coopération entre le nord et le sud.

Vœux pieux ! La tendance est aux conflits et à l'affrontement des cultures.

Il est urgent que cette nouvelle politique soit tracée par des responsables qui ont une vision de l'avenir basée sur le respect et la dignité. Il va falloir engager des négociations entre les pays européens et les pays qui ont des gens candidats à l'émigration et chasser de son esprit tout ce qui rappelle les habitudes coloniales, les arrière-pensées sentant un racisme bien subtil.

Qu'on le veuille ou non, les Européens ne vivront pas isolés, ils devront se mélanger, rencontrer d'autres cultures, d'autres façons de vivre et d'espérer.

Il s'agira d'apprendre à vivre ensemble, accepter l'autre pour qu'il puisse lui aussi accepter les lois et coutumes de ces pays. Sans cette pédagogie quotidienne, humble et sincère, sans

cette volonté d'égalité dans le traitement et de respect des droits et des devoirs, sans cette détermination d'en finir d'avec le legs colonial, l'Europe fera une grave erreur en continuant à improviser plusieurs politiques d'immigration, toutes basées sur le souci de la sécurité, de la rentabilité et de l'égoïsme. Ce qui ne peut que favoriser l'extrémisme religieux devenu refuge identitaire.

Impact de l'immigration sur le développement local



Professeur de sciences politiques à l'université Hassan-II de Casablanca, Premier Vice-président de l'Association Marocaine des Sciences Politiques.

Impact de l'immigration sur le développement local

Mohamed TOZY

Il n'est pas aisé de parler d'émigration pour un nomade qui avait l'habitude de se déplacer loin de son pays. Les nomades distinguent entre la « rahla » (déplacement de grande amplitude) et tahwal (déplacement au sein d'un même parcours) Le mot *mgaytane* (pl. *guitane*) s'applique au nomade qui a cessé de se déplacer même si sa tente est fixée dans un parcours et loin des agglomérations. La distinction entre l'émigration (hjer lawtane, quitter le territoire tribal) et le déplacement de grande amplitude n'était pas aussi tranchée. Se déplacer à des centaines de km était considéré comme rahla. Même pour des nomades qui ont quitté leur tribu depuis cinq années ou plus, nos interlocuteurs hésitent à les qualifier d'émigrés. Il n'en est pas de même pour les gens sans troupeau ou possédant quelques bêtes qui sont considérés sans ambages comme émigrés. Avec le recul du nomadisme et des grands déplacements, ces situations ambiguës sont devenues rares.

I- Dynamiques migratoires

Historique

Pour parer aux années de sécheresse, le nomade disposait d'un atout majeur : l'amplification des déplacements à la recherche de nouvelles ressources pastorales loin du walf (parcours habituels). Ces déplacements se faisaient à l'intérieur du territoire de la tribu où chez les tribus voisines. Mais ils peuvent se faire à des centaines de km loin du territoire tribal. Des déplacements de grande amplitude eurent lieu durant la

sécheresse des années 1940. Plusieurs douars partirent à plus de 350 km de leur lieu de campement habituel (région de Fez et Taza, Guersif, dans le Tell d'Oujda, le long de l'oued Za). Plusieurs nomades s'installaient définitivement dans ces régions. La mobilité du nomade peut se transformer en immigration définitive. Dans tous les cas, mobilité et migration étaient essentiellement pastorales.

Les sécheresses antérieures n'ont pas provoqué de changements irréversibles. Même après les dures années 1945-48, les nomades sont arrivés à reconstituer le cheptel. Depuis 1960 chez les tribus du nord et 1970 chez les Beni Guil, les nomades ont réagi différemment à la sécheresse. L'amplification des déplacements collectifs et l'utilisation des parcours éloignés et contrastés ne constituent plus des solutions appropriées pour vaincre la sécheresse. Ces solutions sont devenues anachroniques dans un contexte qui défavorise la mobilité collective. Les défrichements massifs chez les anciennes tribus d'accueil mais aussi chez les tribus nomades, la fermeture des frontières avec l'Algérie ont réduit l'aire de nomadisation.

La majorité des nomades ne se déplacent plus. Et ceux qui le font encore ont à la fois réduit la fréquence et l'amplitude des déplacements. Depuis les années 1960, de nouveaux choix se présentent au nomade :

- Fixation sur parcours près d'un point d'eau ou des sites des cultures.
- Fixation près des centres urbains les plus proches (Taourirt, Bouarfa, Tendirara, ABM, Figuig).
- Émigration.

Il faut noter que l'émigration qui dominait était interne. La majorité des immigrés s'installaient dans les villes les plus proches : Bouarfa et Tendirara pour les Beni Guil, Debdou et Taourirt pour les O Mhammed, Jerada et ABM pour les O Ghzayel. Il s'agissait moins d'une émigration que d'un va-et-vient entre les parcours et la ville. Les résidents en ville avaient

souvent une tente, un troupeau laissé à un membre de la famille ou à un berger. Pour inspecter le berger, le troupeau et pour veiller aux labours et aux moissons, ils retournent fréquemment à la campagne (Hammoudi et Rachik, 1990, 123-149)

La migration à l'étranger était faible. La fermeture de la mine de Bouarfa a conduit certains mineurs à accepter des propositions de contrats en Allemagne et en France à la fin des années soixante-dix

Retenons que jusqu'aux années 1990 :

- La migration traditionnelle liée aux anciens déplacements est devenue très rare.
- La migration se faisait vers les villes les plus proches.
- La migration vers l'Europe était faible.

Dès les années 1990, l'émigration est devenue la panacée des éleveurs. Nous allons examiner dans cette section :

- l'approche du phénomène migratoire
- la portée de la migration selon les communes
- la migration interne et celle externe
- l'amplitude et la destination de la migration
- les métiers des émigrés
- la dynamique (le rythme) de la migration externe le rapport entre la migration et l'élevage.

Approche du phénomène migratoire

Il n'existe pas, à notre connaissance ainsi que selon les responsables des administrations concernées, de données statistiques sur la migration dans la région du Projet. Pour étudier la dynamique migratoire il fallait donc collecter des données de première main. Nous avons opté pour une identification extensive de la dynamique migratoire. Dans une première étape il fallait

viser un petit nombre d'informations mais recueilli à une échelle globale. Pour chaque coopérative, il fallait identifier les émigrés au Maroc et à l'étranger, la date et le lieu de leur émigration, le métier et la taille du troupeau et leur rapport à l'élevage (s'il a encore un troupeau laissé à un membre de la famille, à un berger, en association etc.).

La technique de l'identification des émigrés n'était pas uniforme. Elle devait s'adapter, enquête faisant, aux données disponibles sur le terrain. L'idéal pour l'équipe est de disposer d'une liste des adhérents des coopératives et de les passer en revue en demandant de façon systématique pour chaque adhérent s'il est émigré ou non. Pour les émigrés on demande la date, la destination de leur émigration, le métier et la taille du troupeau. Pour le reste des adhérents qui sont sur parcours, le lieu d'implantation actuelle et la taille de troupeau. Ceci afin d'avoir une idée sur la distribution et la taille des troupeaux des éleveurs aussi qui n'ont pas opté pour l'émigration.

Au début de l'enquête (CR Beni Guil) nous avons travaillé sans liste. L'identification des émigrés se faisait grâce à des membres de la coopérative concernée. Souvent le groupe est composé de 4 à 6 personnes (président de la coopérative, membres du bureau et des adhérents). Une fois la liste des émigrés établie, il est plus facile d'avoir des informations sur eux. Nous avons rejeté les données relatives à deux coopératives pour les quelles l'équipe n'a pas eu des informations précises (les deux coopératives étaient prévues pour remplacer les coopératives échantillonnées)

La majorité des coopératives a été enquêtée à partir des listes des adhérents. L'avantage de la liste est que le risque de l'oubli est écarté. En dépit du recours à deux techniques différentes d'identification, les données obtenues sur l'émigration sont comparables. La seule limite à l'identification orale des émigrés est que les informations sur les non émigrés manquent.

Il faut distinguer ici deux types de listes. Les premières listes des coopératives étaient à dessein exagérées. Pour bénéficier des services de la coopérative, les chefs de foyer ont inscrits leurs fils, des parents immigrés à l'étranger, etc.. Depuis quelques années plusieurs coopératives ont commencé l'assainissement de leurs listes. Dans ce cas, seuls en principe les éleveurs chefs de foyer résidents sont comptés. Pour ce type de liste, l'enquête sur la migration n'a pas porté seulement sur les adhérents mais aussi sur ses fils ou ses frères.

Répartition de la migration selon les communes

L'effectif des émigrés est considérable. Nous avons recensé 2088 émigrés, ce qui représente en moyenne, compte tenu du nombre des adhérents des coopératives, un émigré pour deux familles.

Trois groupes de communes se distinguent par leur forte migration. Les communes Ateuf-O Mhamed fournissent 28.30 % des émigrés et celles des Beni Guil-Abbou Lkhal et Tandrara-Maaterka respectivement 20.25 % et 23.75% des migrants. Les communes de Merija, O. Ghzeyel, ABM et OSA ne fournissent ensemble que 27.67 % des émigrés. Cependant, il faut remarquer que, prenant en considération la taille modeste de la population de ces dernières communes, l'émigration y est plus forte qu'au sud. Pour ces communes nous comptons un émigré par famille.

Tableau 1 : Effectif des émigrés par commune

Coopératives	adhérents	Émigrés effectif	Émigrés %
Beni Guil-Abbou Lkhal	1574	423	20.25
Tandrara-Maaterka	1089	496	23.75
Merija- O. Ghzeyel	286	275	13.17
ABM	211	179	8.57
OSA	102	124	5.93

Ateuf-O Mhamed	802	591	28.30
Total	4064	2088	100

Émigration interne et externe

Les émigrés internes représentent 42.57% des émigrés. L'inégalité entre les communes du sud et celles du nord est manifeste à cet égard : 77 % des émigrés internes sont originaires des communes du sud. Excepté Ateuf qui connaît un taux de 13.16 %, pour le reste des communes du nord les proportions des migrants internes ne dépassent pas 4 %.

Concernant la migration externe, la proportion des communes du sud est faible, elle ne dépasse pas 20 % (contre 77 % pour la migration interne). Les émigrés externes sont en grande majorité originaires des communes du nord et notamment de Ateuf et de Merija qui fournissent plus de la moitié, respectivement 36.36 % et 21.10 %.

Si on compare pour chaque ensemble communal la proportion des émigrants externes par rapport aux émigrés internes, nous constatons que les taux les plus faibles sont enregistrés au sud. Dans la Commune des Beni Guil, seuls 18.20% des émigrés vont à l'étranger. Ce taux est de 31.65% pour Tendrara. C'est dans les communes du nord que la proportion des émigrés externes est très élevée. Elle est supérieure à 75 %. Elle atteint 83 % à ABM et 92% à Merija.

Le premier trait à retenir est cette division assez nette entre les communes du sud et celles du nord ; alors que les premières se contentent essentiellement de l'émigration interne, celles du nord sont majoritairement tournées vers l'étranger. Ceci indique à la fois la pauvreté du sud et la faiblesse actuelle du réseau de l'émigration vers l'étranger.

Le décalage entre le sud et le nord est manifeste. Le sud est encore un grand fournisseur d'émigrés internes. La migration

vers l'étranger est fonction de la richesse de la région. C'est la région la plus riche qui constitue le foyer principal de l'émigration externe. Inversement, dans les régions pauvres, les habitants se contentent de la migration interne.

Tableau 2 : Émigrés internes et externes

Type émigration	Émigrés internes	Émigrés externes
BeniGuil- Abbou- Lakhhal	38.92	6.4
Tendrara-Maaterka	38.13	13.09
Merija- . Ghzeyel	2.36	21.18
ABM	3.37	12.42
OSA	3.48	7.75
Ateuf-Mhamed	13.72	39.11
Total	99.98	99.97

Tableau 3 : Proportion de la migration interne et externe pour chaque ensemble communal

Type émigration	Émigrés internes	Émigrés externes
Beni Guil- Abbou Lakhhal	81.79	18.20
Tendrara- Maaterka	68.34	31.65
Merija- Ghzeyel	7.63	92.36
ABM	17.75	83.24
OSA	25	75
Ateuf-Mhamed	20.64	79.35
Total	42.57	57.42

Migration interne

Amplitude de la migration interne

Pour mesurer l'amplitude de la migration, nous avons classé les lieux de destination selon qu'il s'agit de la même commune, de la zone du projet, de la grande région de l'Oriental (qui va pour notre enquête de Jerada à Berkane et de Oujda à Guersif) et enfin les villes installées à l'extérieur de l'Oriental.

L'amplitude la plus faible est celle où l'émigré quitte le parcours pour s'installer dans le chef lieu de sa commune. A cet égard 32 % des émigrés internes ne dépassent pas le territoire communal. Ils habitent tous les communes du sud et sont installées à Bouarfa, Tendirara et à leurs environs. Il faut préciser que les communes du sud sont vastes, et qu'un déplacement ou une émigration à l'intérieur de la commune peut facilement aller jusqu'à 50 Km. Il n'empêche qu'il s'agit d'une migration de courte distance où le risque n'est pas grand et où les ressources à mobiliser sont quasi nuls. C'est la migration des pauvres.

35.43% des émigrés quittent leurs communes pour s'installer dans les communes voisines qui font partie de la zone du Projet. Là aussi la distance en termes de voisinage local n'est pas importante même si elle dépasse souvent 100 km. De Bouarfa à ABM il faut compter 170 km. Mais compte tenu de l'étendue des parcours et de la rareté des centres urbains, on peut considérer que l'émigration à l'intérieur de la zone du projet est une émigration à courte distance.

Il est remarquable que 68.17% des émigrés internes ne quittent pas la zone du projet, et qu'il s'installent soit dans leurs communes soit dans les communes voisines. Seul 30.82% s'aventure hors la zone du projet mais sans quitter la région de l'Oriental. Ceux qui vont au-delà, vers les villes de l'intérieur ou de l'Atlantique, constituent une proportion infime (0,8%)

Tableau 4 : Amplitude de la migration interne

Destination	Même Communes	Zone Projet	Oriental	Hors Oriental	Total
Nombre	292	315	274	8	889
%	32.74	35.43	30.82	0.89	100

Destinations de l'émigration interne

Un autre trait de la migration interne est relatif au lieu de destination. Les émigrés s'installent aux environs et à la périphérie des villes. Dans les communes du sud 41.60% des émigrés internes s'installent aux environs des centres urbains (Oujda, Bouarfa, Jerada, Figuig, Tendirara et de Lmangoub)

La fixation de la tente près d'un centre urbain est souvent liée à la modestie du troupeau. Elle touche davantage les pasteurs qui possèdent moins de 60 ovins. Selon les intéressés eux-mêmes, un petit troupeau ne justifie pas le déplacement ni la fixation sur parcours. Depuis les années 1970, la taille moyenne du troupeau n'a cessé de décroître. Pour les Communes Beni Guil et Tendirara (qui connaissent un flux migratoire interne très dense), elle a chuté en deux décennies de 252 à 68 ovins. Les nomades démunis, que rien ne retient plus aux parcours, viennent fixer leurs tentes près des centres urbains.

La migration interne est motivée par la recherche du travail. La majorité de migrants sont sans troupeaux. Ceux-ci s'installent souvent en ville ou dans sa périphérie. Les plus pauvres s'installent dans des quartiers où tentes délabrées côtoient des gourbis.

Par contre, les petits éleveurs (moins 60 têtes) qui essaient de sauver leurs troupeaux s'installent non pas en ville mais dans les parages (à 5-10 km environ de Bouarfa, Tendirara, ABM, Jerada, Oujda, Taourirt) Ils continuent à vivre sous la tente et

près des parcours qui sont à la fois proches d'un point d'eau et de la ville (Aïn zerqa, Lmaader, « croisement » de Jerada). Celle-ci leur offre la chance d'exercer de petits métiers. L'un des enfants ou le père garde le troupeau, les autres enfants sont libérés pour chercher du travail. Avant l'émigration, le pasteur était forcé de vendre des brebis pour subvenir à ses besoins. Grâce à la migration, il peut disposer d'un salaire, aussi modique soit-il, qui lui permet de ne pas « manger son troupeau ». Le petit revenu pare aux besoins alimentaires de base.

Les émigrés avec troupeaux que nous avons pu identifier représentent 12.26% des émigrés internes. Presque tous sont installés dans les communes du sud.

Tableau 5 : Émigration avec troupeaux aux environs des centres urbains

Émigrés	1-30 têtes	+ 60	total
Beni Guil	54	4	58
Tendrara	28	15	43
Merija	1	2	3
Ateuf	2	3	5
Total	85	24	109

Métiers Des Émigrés

Il faut commencer par dire que nous n'avons pu avoir l'information sur les métiers pour l'ensemble des émigrés. Souvent l'information sur le métier n'est pas connue par nos interlocuteurs. Dans tous les cas, l'information dont nous disposons est assez représentative et touche 52.83% des émigrés internes (475 sur 889, les pourcentages seront calculés sur la base de émigrés recensés avec métier)

Nous pouvons distinguer un premier paquet de métiers qui reste lié aux activités agro-pastorales. Concernant le berger, il faut distinguer entre le berger traditionnel, sareh, et le berger moukari. Le premier est recruté sur la base d'un contrat annuel, il reçoit entre 15 et 18 agnelles par an. Le moukari est payé au mois. Il y a également le garçon d'écurie qui est payé lui aussi au mois.

Nous avons identifié 75 bergers, 40 garçons d'étable, 38 sbaybi (chevillards) et 31 ouvriers agricoles. Ce paquet de métier représente 32.39%. Si le métier de berger, de sbaybi sont anciens et sont en rapport avec un savoir pastoral traditionnel, ceux d'ouvrier agricole et de garçon d'écurie nécessitent une reconversion. Les exploitants de ABM, où l'agriculture est anciennement introduite, disent que les nomades Beni Guil ne sont pas qualifiés pour les travaux agricoles et que pour ces raisons ils ne les recrutent que pour l'entretien des écuries. Il faut noter que les gens commencent à distinguer le métier de guerras (engraisseur) de celui de kessab. Cependant rares sont les émigrés qui été identifiés comme Guerras.

Le travail des ouvriers agricoles est rarement permanent. Lorsqu'il l'est, il est à la fois gardien de la « ferme » et ouvrier. A Figuig, les immigrants payés au mois reçoivent en moyenne 600 DH. A Lmangoub, le salaire mensuel est plus bas (450-500 DH). Pour les travaux saisonniers, le salaire est plus modique. Pour le fauchage de la luzerne, un ouvrier est payé 1.50 Dh la planchette. Le meilleur reçoit en 20 DH par jour.

Le second paquet concerne des métiers de survie. Le nom qui revient souvent pour désigner celui qui offre au jour le jour sa force pour tout service qui exige un effort physique est celui de taleb maachou. Souvent il s'agit de portefaix (hammal) qui attend du travail près d'un marché. D'autres expressions sont utilisées pour désigner cette « occupation » ouverte à toutes les opportunités : idour (il tourne), yleqqet (il glane), Ili jab llah (ce que Dieu apporte) etc.

Ensuite, il y a ceux qui possèdent une charrette et qui transportent des marchandises. Là aussi c'est une occupation de survie. Nous avons identifié 129 taleb maachou et 46 transporteurs à charrette. Ils représentent 30.80% des émigrés internes.

Comme il est rare d'avoir une occupation à plein temps (berger, garçon d'écurie, ouvrier agricole) où les gens sont payés au mois, comme le travail est souvent occasionnel, les gens n'exercent pas un seul métier. Une classification claire et tranchée des métiers ne correspond pas à la manière dont la majorité des émigrés gère leur survie. Souvent les gens n'ont pas un seul métier même si souvent on ne déclare que le métier qu'on estime principal. Lorsqu'on insiste, la même personne qui conduit une charrette, l'ouvrier agricole, un berger payé au mois, peuvent rapidement se convertir en ouvrier dans un chantier ou coupeur et commerçant d'alfa.

Pour le reste des émigrés, 9.15% sont de petits commerçants (hanoute, houinite, soukier). Ceux qui ont salaire mensuel sans rapport avec une activité agro-pastorale sont peu nombreux 12.89 % : 5.01% sont des fonctionnaires, 5.45 % sont des salariés (gardiens, chauffeurs..) et 2.43% des retraités.

Les émigrés qui pratiquent un métier qui exige un savoir faire manuel (menuisier, peintre, soudeur, maçons) sont très rares (une dizaine en tout). La migration interne reste dans une large partie une migration qui manque de qualification professionnelle. Elle est aussi une émigration qui transfère de la pauvreté vers les centres urbains. Si on ajoute aux métiers précaires (taleb m'achou et transporteurs de charrette) les chefs de foyers qui ne font rien (8.80%), les émigrés qui survivent au jour le jour représentent 39.6%.

Tableau 6 : Métiers des migrants

Métiers	Total	%
Berger	75	15.7
Garçon étable	40	8.42
Sbaybi	38	8
Ouvrier Ag.	31	6.52
Taleb Maaachou	129	27.15
Charrette	46	9.68
Petit commerce	52	10.94
Salarié	31	6.52
Fonctionnaire	33	6.94
Total	475	100

Les principaux traits de l'émigration interne à retenir sont :

1. Il existe une division nette entre communes du sud qui fournit davantage les émigrés internes et les communes du nord tournées vers l'étranger. Ceci implique un traitement particulier à l'égard du nord où les revenus de l'émigration seraient plus importants.
2. La migration interne est de faible amplitude. Les deux tiers des émigrés ne quittent pas la zone du projet. Ceci constitue un transfert de la pauvreté du sud vers le nord avec tous les problèmes qui peuvent en découler et qui se posent déjà à ABM en termes d'aménagement urbain mais aussi en termes de droit au parcours. Les gens de ABM sont divisés sur le fait d'intégrer ou non les Beni Guil en tant que résidents et usagers des parcours.

3. Il s'agit d'une émigration pauvre et rurale. La majorité s'installe dans la périphérie où dans les environs des villes. Beaucoup vivent encore sous la tente. Dans ce cas la migration est synonyme de pauvreté, mais elle demeure cependant un moyen facile offert à l'éleveur qui a perdu totalement ou une grande partie de son troupeau pour améliorer son sort. Entre être pauvre sur parcours et l'être à proximité d'une ville, l'émigré préfère la seconde solution.
4. La majorité des métiers sont des métiers de survie qui sont de surcroît fort précaires.
5. Les migrants manquent de qualification professionnelle.
6. Ceux qui ont un métier sont en majorité dans l'activité agro-pastorale. Comme ils sont nombreux dans la zone du projet, ils constituent une cible privilégiée pour une éventuelle formation professionnelle (zootechnie..) notamment pour le nouveau métier de garçon d'écurie.

Migration externe

Destination privilégiée : Espagne

Rappelons que l'émigration à l'étranger est plus importante que l'émigration interne. Concernant la destination, la majorité, soit 93% se dirige vers l'Espagne. La France vient très loin en seconde position avec un taux de 4.83%. La migration vers les autres pays européens et arabes est quasi-nulle (2%).

Tableau 7 : Destinations de la migration externe

Pays	Espagne	France	Europe	Arabes	Total
Nombre	1116	58	18	7	1199
%	93.07	4.83	1.50	0.58	100

Comparant les communes, la majorité des émigrés est originaire des communes du nord. Les communes de Ateuf-O.Mhamed fournissent 38.70%, suivi par la commune de Merija avec 22.67%. Les communes du sud sont faiblement représentées.

La migration en Espagne est rurale. La majorité travaille comme ouvrier agricole au sud de l'Espagne. Les rares commerçants que nous avons identifiés sont partis dans les années 1980. Le travail est saisonnier. Certains sont journaliers, d'autres sont recrutés sous un contrat permanent discontinu. Dans tous les cas, la nature du travail agricole et saisonnier permet aux émigrés de pratiquer un va-et-vient entre l'Espagne et leur lieu de résidence. Rares sont les émigrés qui travaillent durant toute l'année et plus rares encore ceux qui amènent leurs familles vivre avec eux. La filière irrégulière et clandestine existe mais ne semble pas importante. En tous cas ceux qui sont déclarés clandestins sont rares.

C'est donc la migration régulière et discontinue qui domine. Elle s'accommode mal avec le regroupement familial. Ce genre d'émigration ne coupe pas le migrant de son lieu d'origine et ne l'aide pas à s'intégrer dans le pays d'accueil. Les émigrés interviewés déclarent ne rien comprendre l'espagnole, sont astreints au mime et aux gestes pour communiquer et vivent à l'écart des espagnols. Cette situation intermédiaire s'est souvent traduite durant les enquêtes en précisant souvent que l'intéressé est à la fois en Espagne et sur parcours.

D'après les entretiens avec des émigrés, l'idéal exprimé par plusieurs d'entre eux consiste à maintenir le va-et-vient entre l'Espagne et le lieu de résidence de telle sorte qu'ils puissent s'occuper du troupeau et de l'exploitation agricole. Cependant, la majorité hésite entre investir dans l'immobilier et dans l'élevage perçu comme une activité de plus en plus précaire. L'alternative de l'investissement immobilier est tentante. L'exemple des

émigrés qui ont acheté des maisons à ABM et à Taourirt est souvent cité comme une bonne résolution.

Contrairement à l'émigration permanente, il s'agit ici d'une émigration qui n'affecte que temporairement la région sur le plan démographique. Par contre, elle draine des richesses qu'il sera utile de mesurer dans des enquêtes à venir. Une enquête sur le rapport émigration et élevage est recommandable.

Tableau 8 : Émigration vers l'Espagne

Communes	Espagne	%
Beni Guil-Abboulakha	68	6.09
Tendrara-Maaterka	139	12.45
O Ghzeyel Merija	253	22.67
A.B.Mathar	133	11.91
O.S.Abdelhakem	91	8.15
O.Mhammed- Ateuf	432	38.70
Total	1116	99.97

Rythme migratoire

La migration vers l'Espagne est rurale et discontinue. Un autre trait de cette émigration est qu'elle est, comparée à l'émigration en France, fort récente. La commune Ateuf connaît une grande concentration des émigrés en France (64.8%) mais 82 % d'entre eux sont partis avant 1990.

Concernant l'Espagne, ceux qui ont émigré avant 1990 ne représentent que 4.83%. Au début des années 1990 (1990-95), 23% ont émigré vers l'Espagne. C'est durant les années 96-99 que le flux migratoire a atteint son maximum : presque la moitié (42.74%) a émigré durant cette période. Cette augmentation spectaculaire peut être l'effet cumulatif de la densification du réseau local migratoire (plus le nombre d'émigrés augmente plus

la chance d'en recruter d'autres augmente aussi). Elle peut être aussi favorisée par la conjoncture. L'année 1996 était une bonne année pour l'élevage, l'agriculture et la cueillette (terfez). Ceci aurait aidé les émigrés potentiels à vendre une partie du cheptel et à financer leur projet migratoire. Le coût d'une émigration clandestine risquée (par mer) est de 20.000 dh (2000 euro), une émigration clandestine et sans risque coûte entre 40.000 et 50.000 Dh. La majorité recourt à des intermédiaires qui leur procurent des contrats. Pour le président d'une coopérative, le contrat lui a coûté 50.000 DH (perçu par l'intermédiaire) sans compter les frais du déplacement vers l'Espagne et les navettes entre Tandrara et le consulat espagnole à Nador (300 km plus loin)

Durant les 3 dernières années le flux est constant (22.75%) Cependant, nous constatons que les communes qui étaient naguère à la traîne prennent le relais. Ainsi pour les Beni Guil, 82.35% des émigrés vers l'Espagne sont partis après 1999.

Tableau 9 : Dynamique migratoire
(+90 : correspond aux émigrés qui ont quitté le pays après 1990 mais dont la date exacte n'a pu être donné par nos interlocuteurs)

Dates	Avant 90	90-95	96-99	00-02	+90
Beni Guil-Abboulakha	1,47	2,94	13.23	82.35	0
Tandrara-Maaterka	2.87	25.89	53.23	11.51	6.45
O Ghzeyel Merija	6.71	28.85	39.52	16.6	8.3
ABM	5.26	15.78	62.4	16.54	0
OSA	9.59	24.17	31.86	27.47	9.89
O Mhammed-Ateuf	4.39	24.76	42.12	21.52	7.17
Total	4.83	23.38	42.74	22.75	6.27

Émigration et élevage

Le rapport entre l'élevage et l'émigration sous ses différentes formes est complexe. Le cas le plus simple est celui où l'émigré ne possède plus de troupeau et vit ou survit grâce à un nouveau métier. Le second cas, que nous avons mentionné est celui où l'émigré se déplace avec son troupeau aux environs d'une ville. Un autre cas qui est aussi connu notamment dans les communes du nord consiste dans le va-et-vient entre la ville et le parcours. De grands éleveurs possédant jusqu'à 1500 ovins et 30 bovins vivent entre Taourirt et le parcours (Gaada ou Dahra) (il est à noter à cet égard que les entretiens avec les représentants des coopératives se sont tenus à leur demande en ville, à Taourirt et non sur parcours, à Ateuf)

Cependant il existe d'autres situations qui émergent grâce à l'émigration et qui exigent une enquête plus intensive. Les émigrés en Espagne donnent du cheptel en association ou le confient à un membre de la famille. Dans la coopérative Saada (Ateuf) une dizaine d'émigrés en Espagne possèdent des troupeaux variant entre 50 et 120 têtes.

II-Typologie de la population cible d'éleveurs

Classification selon la taille des troupeaux

Le travail de terrain (enquête + focus group et entretiens individuels) permet d'esquisser plusieurs typologies d'éleveurs. La volatilité des chiffres due à l'absence d'un dispositif de collecte standard, conjuguée aux grandes fluctuations des effectifs ne permet que des ordres de grandeurs. Il nous a semblé important d'affiner la stratification en la rapportant à la capacité du troupeau à faire vivre une exploitation. La typologie classique basée sur la taille du troupeau ne permet pas de saisir tous les aspects de la dynamique en cours. Le même effectif sur parcours ou en zone irriguée (Aïn Beni Mathar ou en périurbain;

combiné ou non d'autres activités ne renvoie pas à la même strate au sein du groupe. Sur les Hauts plateaux, on peut être vulnérable avec plus de 500 têtes et aisé avec 300 en fonction de plusieurs facteurs qui intègrent la place dans le groupe et les obligations qui en découlent, le mode de conduite, la disponibilité ou non d'une main d'œuvre familiale....

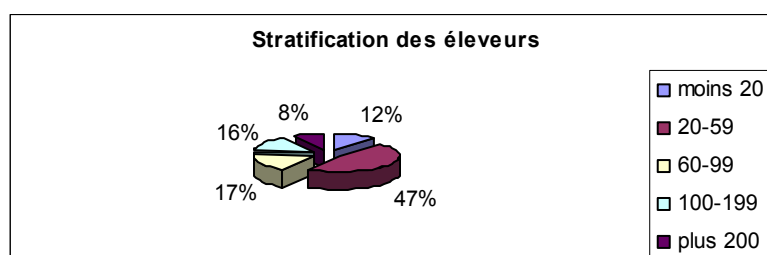
Le troupeau reste quand même la base de la richesse. A partir d'un sous- échantillon de 2303 éleveurs coopérateurs (la population de l'enquête dépassant 4000 éleveurs). Nous avons construit une stratification en cinq catégories qui correspond au système de classification sociale autochtone. La taille du troupeau minimum nécessaire à la subsistance d'un foyer nomade varie faiblement selon les régions. Suivant une classification locale, 4 catégories de taille de troupeaux parfois cinq sont distinguées : *chiah* (20 brebis et chèvres), qui peut devenir un diminutif chouihat (moins de 10), *sar'oufa* (de 20 à 99) qui peut devenir le diminutif *sri'ifa* (20 à 50) et ghnam (plus de 100) qui peut devenir un pluriel *ghalim* (plusieurs troupeaux avec plusieurs bergers).

Sur la base de cette typologie on obtient la stratification suivante : 11,5% des éleveurs de la zone sont des propriétaires de moins de 20 têtes. Cette catégorie est plus présente chez les Beni Guil (15,7%), alors qu'elle relativement peu importante au Nord (5%). La catégorie sans troupeau ne correspond pas uniquement aux éleveurs qui ont 0 têtes, les gens considèrent qu'un éleveur est sortie du mode de vie pastorale et qu'il est sans troupeau dès qu'il possède moins d'une vingtaine de têtes. Dans ce cas, l'éleveur est obligé pour survivre de trouver une activité complémentaire ou de s'installer dans le périurbain. La catégorie *saroufa* /*sr'ifa* qui correspond à un effectif entre 50 et 100 représente les gens qui survivent dans l'élevage. En fait c'est la catégorie des pauvres sur parcours.

Tableau 10 : Classes de propriétaires de petits ruminants

Classes	-20	20-59	60-99	100-199	200+	total
Total	11.46	47.11	16.67	16.02	8.03	2303

On peut dire que la population cible constituée de groupes vulnérables représente 82%. Le propriétaire d'un petit troupeau (Chiah) pose un problème parce que la majorité de cette population est dans le périurbain.



Les groupes différenciés

Les entretiens approfondis avec une vingtaine d'éleveurs ont permis d'affiner la typologie des éleveurs. L'enquête qualitative validée par les éleveurs s'est basée sur des catégories construites par les éleveurs eux-mêmes. Ceux-ci distinguent de façon claire des archétypes d'éleveurs basés sur les critères suivants : la mobilité, le rapport au marché et aux notions d'investissement et de profit, le rapport affectif au mode de vie pastoral, le savoir faire et la compétence. La taille du troupeau n'intervient souvent que de façon marginale.

Le kessab au mode de vie traditionnel

Le kessab peut être identifié grâce aux traits suivants qui forment un système de comportements et de valeurs. Ces traits

sont d'autant plus manifestes que des modèles concurrents se mettent en place. La conduite du troupeau est caractérisé par le sureffectif, l'absence de réforme, la dispersion des achats et des ventes dans le temps, le déplacement en fonction de l'état des parcours, la relation attentiste au marché et à la pluviométrie. Il pratique peu ou pas d'engraissement. Le kessab est solidairement lié au groupe, on peut même parler d'une lourde obligation morale envers son groupe, qui pour les grands éleveurs atteint le niveau de la tribu. Il est polygame, entretient une famille étendue très nombreuse, vit dans l'indivision. Pour cette catégorie d'éleveurs (comme pour tout paysan) l'élevage est d'abord un mode de vie. Pour les grands kessab leur actuelle stratégie consiste dans l'investissement dans le troupeau mais aussi dans l'achat de maisons dans les petits centres.

Le seuil de vulnérabilité pour ce type d'éleveur est assez élevé, il atteint 800 têtes. Ce qui indique qu'il s'agit d'un mode de conduite en voie de disparition.

Les nomades ne possédaient guère de bovins. C'est à partir des années 1980 que leur effectif a considérablement augmenté. Chez les Beni Guil, il passe de 1684 têtes en 1982 à 6360 en 1989⁶. L'élevage des bovins n'était pas adapté à l'ancienne vie nomade. Les bovins marchent lentement, exigent beaucoup d'eau et des pâturages appropriés (ils ne sont pas conduits dans des parcours salés, par exemple). Suite à la fixation et grâce aux nouveaux atouts dont peut disposer le nomade, ces contraintes sont actuellement surmontables. Grâce au transport motorisé, la lenteur des bovins, leur exigence en eau, la distance séparant les pâturages appropriés aux ovins et bovins ne constituent plus des obstacles invincibles. Le camion assure le transport des vaches et de l'eau et permet ainsi un gardiennage séparé des deux espèces. Certains nomades assument un gardiennage complexe qui exige souvent la division du foyer et d'incessants va-et-vient

⁶ Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, *Enquête- Elevage, effectifs des bovins, ovins et caprins, octobre-novembre 1982*, Rabat, 1983, 13 p. ; Service Statistique, DPA, 1989.

entre des parcours souvent distants. Cela en vaut la peine, le prix du veau est de plus en plus attrayant.

Cependant, l'élevage bovin n'introduit pas un changement remarquable dans les attitudes déjà mentionnées du kessab. Les petits ruminants restent au centre de ses préoccupations. De plus la proportion des propriétaires est encore faible chez les éleveurs. Chez les Beni Guil, elle ne dépasse pas 23%.

Tableau 11 : Effectifs de bovins et proportions des propriétaires selon les coopératives (Beni Guil Abbou Lakhal)

Bovins	Nbre bovins	Nbre propriétaires	%
Mouloud	328	84	39.25
Nahda	364	74	29.36
Fath	134	32	19.87
Reda	412	70	36.84
Istitmar	214	31	37.80
Rahma	83	17	5.86
Falah	245	89	34.90
Total	1780	397	22.30

Source : dépouillement liste coopératives

Le moual

Le moual est un nouveau profil relativement récent. Il est conscient que le profil du kessab n'est pas viable et souvent pour se définir il s'inscrit en faux par rapport au mode de conduite traditionnel. C'est d'abord l'effectif qui est réduit, le troupeau optimal est 250 têtes dit un « baton » parce qu'il peut être confié à un seul berger. On peut distinguer deux sous catégories. Le moual qui vit avec le troupeau et le moual qui supervise de près son troupeau tout en habitant un centre urbain (Bouarfa, Tendirara, Bergent, ou Taourirt)

Les indicateurs qui attestent une nouvelle façon de conduire l'élevage sont multiples. On peut les grouper sous trois dimensions :

- a. les caractéristiques individuelles
- b. les techniques de conduite y compris les stratégies de gestion du risque,
- c. le rapport au Marché

a/ Caractéristiques individuelles

Il s'agit de fils d'éleveurs. Il est relativement jeune (50 ans), alphabétisé ou du moins sait compter et tenir un carnet et un comptabilité rudimentaires, il voyage et a eu d'autres expériences de vie autre que l'élevage. Contrairement au kessab, il est souvent chef d'un ménage nucléaire. Il est rarement polygame, mais il arrive à expliquer l'utilité d'un dédoublement du ménage pour scolariser les enfants.

Le moual signifie littéralement l'investisseur. Qui dit moual dit calcul, recherche des opportunités, sensibilité aux variations des cours. Pour lui, l'élevage est un savoir faire mais aussi un savoir vendre, c'est plus une activité professionnelle qu'un mode de vie. Bien sûr, il entretient un rapport nostalgique avec le mode de vie nomade. Il est sensible à la valorisation de certains aspects de ce mode de vie, mais il est tourné vers le petit centre où il détient souvent une maison et tient à scolariser ses enfants

b/ les techniques de conduite

Le moual ne rejette pas nécessairement toutes les techniques traditionnelles. Des techniques traditionnelles, ils gardent l'importance du parcours dans la conduite, mais lui donnent une autre fonction : « le grand air et les grands espaces font la qualité de la chaire ». Ils pratiquent la séparation des Jlad (mâles et brebis non suitées) des hallabas (brebis suitées). Néanmoins ce sont les mouals qui ont produit le concept qui les différencie de l'éleveur traditionnel. Plusieurs indicateurs illustrent cette différence : le moual s'occupe personnellement des bêtes

même s'il habite au centre. Il apprécie le progrès du mobile (GSM), il achète l'alimentation en une ou deux fois au bon moment, et constitue des stocks. Il vend en deux ou trois fois (la fête du sacrifice et l'été). Il réforme volontiers les vieilles brebis, choisit son bélier avec soin, connaît le principe de l'introduction ponctuel du bélier, mais préfère consciemment ne pas la pratiquer, il souhaite avoir des naissances échelonnées (bakri et mazouzi). Il pratique la médication en plus du minimum assuré par l'État et se dit prêt à assurer lui-même ce service au cas où l'État ne l'assure plus. Pour alimenter son troupeau il pratique ce qu'on appelle rssiil, un ratio entre nombre de mangeoire et effectif. Il sépare les grands des petits pour que chaque bête ait sa ration. Il renforce la ration de la brebis gestante et allaitante, chérit le bélier. Le moual ne cherche pas la quantité, mais la qualité.

c/ Rapport au marché

Le moual est un bon candidat pour l'ANOC. Mais, il a un problème, son rayon d'activité est limité à l'Oriental, il a peur de la ville et ne commercialise pas en dehors de sa zone sauf pour la fête du sacrifice. Quand il a les moyens, il investit dans l'agriculture irriguée (Mérja, AÏN BENI MATHAR), le commerce et les services.. Il n'est pas spécialement pour le défrichage, mais n'hésite pas à s'engager dans la course à l'appropriation du parcours. Par contre il donne énormément de valeur aux plantes autochtones (Ousra, armoise..), Il apprécie la valeur de l'atriplex mais se montre critique pour sa généralisation. La principale limite du moual c'est la commercialisation, sa technique d'élevage est perfectible et il est demandeur d'expertise.

Le garrasse

Le *garrasse* signifie littéralement l'engraisseur. Beaucoup d'éleveurs kessab ou moual pratiquent traditionnellement l'engraissement, souvent pour la fête du sacrifice. De vieilles pratiques attestent l'ancienneté de l'engraissement. Les kassabs évoquent souvent l'importance de l'agneau « gâté » dédié à

l'engraissement. En tant que spécialité c'est une pratique nouvelle. Les profils de spécialistes qui se placent à une séquence de la filière sont assez rares. Le concept est né, les éleveurs affirment la différence de ce profil. Les ateliers avec les jeunes ont montré qu'il y a un intérêt pour ce métier. Les garasses rencontrés se trouvent le plus souvent dans les petits centres ou aux environs, pas loin du réseau de communication. Ils sont jeunes et pratiquent parfois un métier en relation avec l'élevage : boucher ou sbaybi (intermédiaire en bétail), il est souvent aussi fils de kassab ou de moual, parfois employé ou fonctionnaire. Le garasse fait de l'élevage en écurie, se contente de petits lots d'agneaux qu'il garde en moyenne 3 mois. Pour l'instant, il fait des opérations espacées, la demande locale n'est pas importante et la concurrence de l'agneau algérien crée beaucoup d'incertitude sur la marché. Le garrasse est demandeur d'une organisation de la filière et plus de transparence dans le circuit. Il a de gros problèmes de trésorerie et serait un bon client pour le micro crédit.

Petits éleveurs périurbains et urbains

Il s'agit d'une catégorie qui prend de l'importance à la suite des sécheresses répétées et de la faillite de certains éleveurs traditionnels. Cette catégorie constitue une bonne partie des migrants internes. Il faut distinguer trois catégories d'éleveurs du périurbain:

- a. Les éleveurs ayant quitté les parcours et qui se sont fixés dans les périphéries des villes. On distingue des éleveurs avec des troupeaux de 30 à 50 têtes qui sont à 5 km voire 10 du chef lieu de la commune.
- b. Les éleveurs en faillite qui ont gardé moins de cinq têtes et qui travaillent sur les chantiers ou assurent le transport par charrettes.
- c. Les éleveurs urbains qui pratiquent une sorte d'élevage domestique de consommation courante ou parfois

l'engraissement de petits lots pour la fête du sacrifice. Ces éleveurs sont généralement aisés, occupent un emploi fixe et sont propriétaires de leur maison en dur depuis une longue date.

Ce sont les deux premières catégories qui devraient intéresser le projet. Il s'agit d'éleveurs très pauvres, très peu qualifiés pour d'autres métiers que l'élevage. La majorité s'installe dans la périphérie ou dans les environs des villes. Beaucoup vivent encore sous la tente. Les effectifs ne dépassent pas cinquante aux meilleurs des cas.

L'effectif dépend souvent de la taille de la famille et du type d'activité pratiqué en ville. Généralement quand l'éleveur a plusieurs enfants, il préfère les embaucher comme berger chez les éleveurs du Nord et rester à proximité pour garder son petit troupeau. Les enfants assurent le fonctionnement quotidien du ménage et permettent une reconstitution du cheptel. L'espoir de redevenir kassab reste vivace. Quand l'éleveur est recruté lui-même comme berger à l'année, une tolérance de l'employeur lui permet de garder un troupeau d'une trentaine de têtes.

Cette catégorie est la plus vulnérable, la majorité des métiers sont des métiers de survie qui sont de surcroît fort précaires. Leurs attentes envers le Projet ne sont pas formulées en projets mais en demandes d'aide. Pourtant ils ont d'énormes besoins en formation pour des métiers plus adaptés à leurs nouvelles résidences. Ils restent en majorité dans l'activité agropastorale pour laquelle ils sont peu qualifiés, notamment la conduite de l'irrigation, le petit maraîchage, soin des bovins, petit élevage de poulets... Comme ils sont nombreux dans la zone du Projet, ils constituent une cible privilégiée pour une éventuelle formation professionnelle dans des métiers traditionnels, comme la maçonnerie ou nouveaux comme l'électricité, la plomberie, la réparation des machines (gaz, four...) Ils constituent en outre, pour eux-mêmes ou pour leurs femmes qui ont gagné en émancipation à cause de la pauvreté, une bonne cible pour le micro-crédit.

Petits éleveurs sur parcours

C'est une catégorie qui ressemble à la précédente, sauf que c'est des petits éleveurs qui sont restés sur parcours dans la catégorie kassab. Ils n'ont pas encore assimilé les changements climatiques et le caractère structurel de la sécheresse. Parfois ils étaient de grands kassab qui ont perdu une partie de leurs troupeaux ces cinq dernières années. Le cycle est assez simple à décrire. L'éleveur attend la pluie de l'automne, quand celle –ci ne survient pas et que le troupeau est au plus bas de sa forme, il commence à vendre par petits lots pour maintenir le reste en vie. L'orge achetée ne permet pas un maintien des bêtes en forme et les ventes se font dans un marché déprimé avec des bêtes de mauvaise qualité. Une sécheresse de deux ans successives fait basculer un éleveur moyen, sans ressources complémentaires dans la pauvreté. Pour s'en sortir, ils se placent eux- mêmes berger chez les grands. Le troupeau de moins de 60 têtes arrive difficilement à les faire vivre. Des problèmes de trésorerie les obligent toujours à vendre au mauvais moment. La coopérative a joué un rôle important dans leur maintien en permettant parfois des ventes d'orge à tempérament. Ils estiment que le projet leur a apporté beaucoup de choses et que la coopérative est une institution importante. C'est eux qui défendent la nécessité que les coopératives participent aux marchés publics et puissent fournir des journées de travail. Ils sont aussi demandeurs d'avance ou de crédits à court terme pour pouvoir commercialiser dans de bonnes conditions.

Jeunes dans l'élevage

Ce sont des fils d'éleveurs, qui sont placés comme berger ou garçon d'élevage. Ils sont souvent analphabètes. Ils constituent une main d'œuvre bon marché pour les éleveurs du Nord, ils vivent dans des conditions déplorables. Leur horizon est fermé et sont très peu informés sur les opportunités en dehors de la zone de l'Oriental. Ils rêvent d'émigrer, mais n'ont pas les

moyens pour payer le passage. Ils ne sont cependant pas aussi désespérés que les diplômés chômeurs. L'action du projet devrait viser leur qualification.

Jeunes chômeurs scolarisés

Même caractéristique que les précédents sauf qu'ils sont perdus pour l'élevage sur parcours. C'est une catégorie qu'il faut préparer à plus de mobilité vers le nord ou l'intérieur du pays en la qualifiant dans le travail de ferme sur des occupations saisonnières demandées aussi bien au Maroc qu'en Espagne : (taille des oliviers, conduite de l'irrigation, petite mécanique, conduite d'atelier d'engraissement...)

Jeunes diplômés chômeurs

Ce groupe présente l'avantage d'être organisé et l'inconvénient d'être sur politisé. Les organisations qui les représentent sont :

- L'Association des diplômés chômeurs regroupe tous les titulaires d'un quelconque diplôme sans distinction : du CEP jusqu'au doctorat, il dispose de 135 sections à travers le royaume et s'est distinguée par des actions musclées sur la voie publique : sit in, grève de la faim...
- Au niveau local les sections de Ain Beni Mathar de Bouarfa qu'on a réunit en focus groupe ont une soixantaine de diplômés chacune.
- L'Association des licenciés chômeurs (Bac+ 4) est récente, la section de Bouarfa s'est séparée de l'association nationale des diplômés pour avoir plus d'opportunité d'embauche ce qui est considéré par l'association mère comme une trahison. Moins active que la première, ces membres visent des emplois dans la fonction publique.

- L'Association des docteurs chômeurs, n'intéresse pas la région.

Ce groupe de jeunes est assez difficile à gérer, un décalage énorme entre les diplômes affichés et les compétences acquises crée une grande distorsion entre les attentes et les possibilités réelles. Les discussions nous ont donné l'impression d'un énorme désespoir qui tourne à une forme de paranoïa conjugué à un déficit d'imagination et un sentiment d'enfermement. L'association est active et réunit ses membres chaque samedi, elle ne leur offre aucune qualification supplémentaire. Les membres se contentent d'entretenir la réprobation et de surveiller de près les postes vacants au niveau de la municipalité ou des instituteurs occasionnels. Ils classent leurs membres sur la liste des priorités en fonction de l'ancienneté, la situation familiale, et de l'engagement militant.

Très peu sont porteurs de projets, ou ont fait des tentatives d'entrepreneuriat. Le manque de moyens, d'idées et les difficultés administratives sont là pour leur confirmer l'enfermement. Les profils sont divers : sciences physiques, biologie, droit, économie, en plus des lauréats de l'institut technologique de Bouarfa.

La discussion a dégagé une série d'idées de projets notamment dans l'éco-tourisme, la chasse, la capture de scorpion pour la fabrication de sérum, les plantes aromatiques et Terfass et surtout les ateliers d'engraissement.

Les éleveurs ou fils d'éleveurs migrants à l'étranger

Tableau 12 : Proportions des familles ayant un émigré et statut de l'émigré

Coopérative et nb adhérents	Nb de familles avec émigrés externes	% de familles avec émigrés	Ego émigré %	Fils d'ego %	Frère d'ego %

Wifaq (187)	122	65,2%	42%	53%	4
Annasr /saada (290)	69	23,7	71,01 %	105,79%	n.r
Wahda (200)	122	61,00%	47,54 %	132,78%	6,55
Al Jamal (94)	49	52,12%	32,65 %	106%	10,2
Al Moustaqbal (102)	52	50%	46,15 %	163,46%	n.r
Assaada (43)	21	48,8%	33,3	138,09 %	n.r
Al Mataf (74)	27	36,4%	11,11 %	144,44%	25,9
Al qadiriya (86)	25	29,06%	8%	140,00%	n.r
Al youbi (247)	24	9,7%	100%	00	12,5
Istitmar (82)	05	6,09%	00	100%	00
Al Wafa (130)	03	2,3%	100%	00	00
Ennahda (252)	01	0,39%	100%	00	00
Errahma (290)	33	11,37%	96,96 %	9,09%	00
Al Falah (155)	00	0%	0%	00	00
Reda (190)	05	2,6	100%		00
Al Fath (161)	8	4,9%		100%	00
O. Ali B Yacine (392)	52	13,2 %	67,30 %	40,38 %	00
Massira (120)	31	25,83	45,16 %	141,93%	00
Salah (205)	59	28,78%	49,15 %	66,10%	5,8
Oulad Mouloud (214)	18	8,41%	00	16,66%	88,8

Ce tableau nous donne une idée sur l'importance des éleveurs coopérateurs qui sont en émigration et qui continuent à exercer une activité d'élevage sur parcours et maintenir de grands effectifs sur les parcours. Les moyens mobilisés par l'immigration leur permettent de s'affranchir en partie des aléas climatiques mais sont par contre préjudiciables pour le parcours. Il s'agit d'un investissement de prestige, même si les émigrés interrogés semblent s'adonner à l'élevage faute de mieux.

Dans certaines coopératives ils représentent 28% des éleveurs adhérents à la coopérative (Al wahda), avec une moyenne de 37,7% des émigrés rapportés au total des familles avec migrants pour les coopératives du Nord. Ce groupe pourrait être intéressant pour le projet dans la mesure où il est demandeur d'orientation pour investir en dehors du parcours. D'autant plus que c'est cette catégorie qui est dans un processus de fixation avec construction de puits et défrichage. C'est une population relativement jeune et dynamique qui normalement serait réceptive à une diversification de ces investissements.

Annexe : Méthodologie de l'enquête

A-Préliminaire

L'enquête participative tout en saisissant les dynamiques en cours a donné en premier la parole aux intéressés pour rendre compte de la multiplicité des stratégies et des activités en cours afin d'adhérer le plus possible à cette réalité et évaluer leur capacité à transformer les initiatives que le projet se propose de programmer en levier permettant une sortie de la pauvreté ; sachant que la deuxième phase du projet devrait s'inscrire obligatoirement dans une perspective de développement durable basée sur une stratégie de lutte contre la pauvreté et de préservation des ressources naturelles intégrant l'homme, le cheptel et les ressources naturelles. Ceci avec une vision de développement socio-économique harmonieux, équilibré qui vise à encourager l'émergence d'un tissu économique local basé sur les avantages comparés de la zone et son soutien par la création de micro-entreprises d'artisans et de métiers divers ainsi que par l'accès aux services financiers nécessaires.

Concernant le déroulement de l'enquête participative, elle a été entreprise sur la base d'échantillons et de sous-échantillons selon la taille du groupe permettant une approche dynamique (focus group ainsi que les interviews individuelles). Ainsi le segment jeunes chômeurs a été démultiplié en plusieurs sous-groupes identifiés en fonction de la situation géographique : zone urbaine, périurbaine ou urbaine et zone de grands parcours et faisant intervenir le niveau de scolarité, l'ancienneté dans le chômage, et l'offre locale de migration entre autres.

Par ailleurs, sachant que le mode d'organisation par lignage est dépassé dans certaines zones, l'enquête a privilégié l'entrée coopérative qui prendrait en charge les lignages mais aussi d'autres segmentations qui auraient l'avantage de partir sur une population identifiée et aussi consoliderait l'acquis organisationnel de la première phase. Il s'agit d'un choix stratégique du projet conforté par les résultats de l'évaluation intermédiaire. La même approche a été adoptée pour l'enquête genre.

Partant du principe de la nécessité d'introduire des éléments de différenciation au sein de la population cible susceptible de permettre des appréciations appropriées de chaque catégorie sociale et une meilleure connaissance des besoins spécifiques et des stratégies particulières que chacune est en train d'entreprendre par rapport aux actions passées de la première phase et aussi par rapport à l'avenir. Et, étant convaincu que cette différenciation, qui est la seule à même de permettre la mise en place des actions en faveur de ces groupes cibles, doit capitaliser les points forts de la première phase et qu'une des meilleures façons de le faire et de conforter l'importance des coopératives dans tout processus de négociation ou d'exploration.

Pour ces raisons, au lieu de reconduire l'entrée traditionnelle par lignage et par tribu, nous avons décidé de privilégier l'entrée par coopératives.

Ce travail qui devait au démarrage concerner un échantillon réduit de coopératives a été modifié au cours de l'enquête. La demande de plusieurs coopératives de participer à ce processus réflexif nous a obligé à élargir l'échantillon pour Bouarfa en passant de 8 à 13 coopératives.

L'échantillon initial des coopératives était construit autour d'une typologie qui agrège trois critères :

- Le type de coopérative : on a distingué entre les coopératives à dominante élevage de rente et les coopératives à dominante élevage de survie ;
- Les performances de la coopérative durant la phase I. : on a distingué entre les coopératives bien gérées et les coopératives mal gérées ;
- La distribution ethnique des coopératives, pour ne pas laisser de grandes fractions tribales en dehors de l'échantillon.

Les coopératives retenues sont les suivantes :

Coopératives Du sud	Nmb. adhérents	communes
O. Mouloud	214	Beni Guil
Ennahda	252	Beni Guil
Al fath	161	Beni Guil
Al wafa	130	Beni Guil
Erreda	190	Beni Guil
Istitmar	82	Beni Guil
Arrahma	290	Beni Guil
Al falah	255	Abbou Lakhel
Lyoubi	247	Maaterka
Ali ben Yassine	392	Maaterka
O Fares	450	Tendrara

Coopératives Du nord	Nmb. adhérents	communes
Qadiriya	86	Merija
Alwahda	200	O. Ghziyyel
Saada	43	Aïn Beni Mathar
Almataf	74	Aïn Beni Mathar
Al jamal	94	Aïn Beni Mathar
Almousataqbal	102	O. Sidi Abdelhakem
Wifaq	187	Tozy
Saada	290	Ateuf
Salah	205	Oulad Mhamed
Massira	120	Ateuf
Total	4134	

B-Guide animation des focus groupes

Les coopératives

- a. Identification des dynamiques migratoires (effectif des émigrés internes et externes, destination, dates)
- b. Éléments de spatialisation des coopératives (parcours mise en défens exploités, parcours à mettre en défens, principales emplacements des troupeaux, walfs, sites de cultures, points d'eau, local, lieux de réunion pour traitement sanitaire)
- c. Mode de conduite : déplacement (moyenne par an), place du parcours dans l'alimentation, est ce que vous comptez dessus ?
 - rythme d'achat de l'alimentation, rythme de mise en marché (quand ?)
 - proportion naisseur/finisseur
 - type capitalistique : origine de la trésorerie : émigration, travail annexe, troupeau)/ proportion et lieu d'implantation de ce type
 - nombre d'écuries par coopérative

- nombre de camions par coopérative
- d. Auto-stratification. Par rapport à ces types et aux effectifs des troupeaux, quelles sont les strates qui composent la coopérative (proportion des grands, moyens et petits éleveurs)
- e. Typologie des exploitations pastorales.
- f. Évaluation des seuils de viabilité par les éleveurs.
 1. Évaluation du PDPEO :
 - plantations (hatba/Atriplex), travaux du sol, le reboisement
 - les mises en défens,
 - les camions, les soins vétérinaires, points d'eau
 2. rapports à l'administration du projet
 - La participation à la conception et choix des actions,
 - participation à la réalisation,
 - Évaluation de la tutelle des coopératives,
 - Évaluation de la police pastorale.
 3. Auto-évaluation
 - Actions réalisées collectivement (réussite /échec)
 - Capacités d'organisation : types d'équipements gérés (mosquées, cimetières.....)
 - évaluation du mode d'organisation et de fonctionnement de la coopérative.
 4. Comment renforcer le rôle de la coopérative et sa capacité financière : quels rôles et prestations elle doit fournir pour améliorer ces recettes, scénarios de diversification des revenus de la coopérative, liste des actions souhaitables.

5. Les scénarios de développement de l'élevage.
6. Les scénarios d'intégration des jeunes.
7. Les scénarios d'intégration de la femme.

Les jeunes

L'échantillon des jeunes comprend les catégories suivantes :

- les jeunes filles en ville et en campagne (Rapport ERP Genre)
- les jeunes diplômés chômeurs concentrés à Bouarfa
- les jeunes scolarisés chômeurs concentrés à Tendrara
- les jeunes travaillant dans l'élevage.

Le guide animation comprend les axes suivants :

1. L'élevage et l'agriculture pour les jeunes (le problème de la relève)

Comment ils pensent s'en sortir en travaillant sur place, en quittant la zone, en quittant la ville, le pays ?

Quels sont les succès story qu'ils connaissent ?

Les nouvelles activités que les jeunes ont initiées dans la région ?

2. Pour le jeune avec métier lié à l'élevage.

Comment apprécie-t-il le travail actuel (exploité, entrain d'apprendre pour succéder au père ou pour initier sa propre affaire dans l'élevage) ?

Est-ce qu'il pense relever son père ? Si oui quelle innovation il va apporter ?

3. Pour les jeunes chômeurs alphabétisés et diplômés chômeurs.

Qu'est ce qu'il a fait pour quitter le chômage (est-il candidat ou intéressé par une formation professionnelle, contrat CIOP, salariat, association) ?

Relation avec l'association des diplômés chômeurs : inscrits, classement dans la liste) ?

Attentes ?
Projets futurs et activités et génératrice de revenus ?
Aide attendue des pouvoirs publics ?
Attentes par rapport au Projet ?
Évaluation du Projet (connaissance, actions ...) ?

Population de la zone d'enquête

La zone couverte par l'enquête rurale couvre 10 communes rurales en plus des périphéries de trois communes urbaines : Tendrara, Maatarka, Beni Guil, Oulad Ghzeil, Mérija, Ain Beni Mathar, Oulad sidi Abdelhakem, Oulad Mhamed, Ateuf qui sont les communes rurales de la phase PDPEO I et Abou Lakhhal qui a été proposé par la mission d'identification (Mars 2002). Les communes urbaines font parties de la zone du projet, soit parce qu'elles constituent des chef-lieux ou des espaces d'accueil des éleveurs fixés qui sont sortis définitivement ou provisoirement de l'élevage. Il s'agit des municipalités de Bouarfa et Ain Beni Mathar et le centre de Tendrara.

Dans le Schémas directeur d'aménagement de la région de l'Oriental, 10 communes sur 11 sont classées dans les trente communes les plus pauvres de la région. La majorité des C.R sont récentes, issues du découpage de 1992 et sont par conséquent, pauvres au plan des ressources et du personnel. Les ressources des communes rurales de Beni Guil, de Maatarka, de Abou lakhhal, de Ouled Mhamed, Ateuf, Mérija et oulad Ghzeil sont très limitées :absence de taxes locales, faiblesse de la fréquentation du souk communal. Elles dépendent des transferts de l'État qui prend en charge leurs dépenses de fonctionnement via un transfert de la TVA. Elles connaissent aussi un très faible niveau d'encadrement technique et administratif.

La zone de l'enquête s'étend ainsi sur une superficie totale estimée à plus de 37 000 Km², elle couvre dix communes rurales contiguës du Maroc Oriental, situées dans les Provinces de

Jerada, Taourirt et Figuig. Ces C.R. sont: Ain Béni Mathar, Merija, Oulad Ghziel, et Oulad Sidi Abdelhakem (province de Jerada), Ateuf, Oulad M'hamed (Province de Taourirt) et Tendirara, Maâtarka et Béni Guil (Province de Figuig). Cette zone est limitée au nord par les monts d'Oujda et de Debdou, à l'est par la frontière algéro-marocaine, à l'ouest par le plateau du Rekkam et la chaîne du Haut-Atlas, et au sud par la zone pré-saharienne. La population totale de la zone du projet est de habitants alors que la population rurale a été estimée à ha personnes. La densité dans les zones rurales varie de 0,19 dans le Tendirara rural à 6,6 dans la commune rurale de Ain Beni Mathar.

La taille des ménages suit la tendance générale dans le royaume même si elle reste relativement élevée en milieu rural. Elle varie entre 5 à Ain Beni Mathar et 7,8 dans les communes du sud. Le nombre de foyers ruraux est de 5858 foyers (RGPH 94) sur un total de 9078 dans la zone. Il faut remarquer ici que la distinction foyer rural/foyer urbain renvoie à une classification administrative. Les foyers considérés comme urbains habitent les centres considérés comme des municipalité (Ain Beni Mathar) ou des futurs municipalités (Tendirara). Ces foyers sont souvent des exploitations agricoles. Le RGA donne d'ailleurs le chiffre de 11413 chefs d'exploitation.

Commune rurale	Pop RGPH	Nb de foyers	Taille ménage	Pop.RG A	Exploita tion	Densité habit/km	Sup Total km
A.B. Mathar municipalité	1052 3	2161	5				
Ain Ben Mathar C.R	5207	354	6,3	5207	1327	6,6	1793
Mrija	2197	297	7,4	219 8	896	1,4	1553
Oulad Ghzeil	5596	718	7,8	559 6	1344	4,0	1395
O.S.Abdelhakem	3001	399	7,5	3001	943	3,9	759
El Atef	2186	280	7,8	2186	600	1,4	1582

O.Mhamed	3487	454	7,7	3487	838	2,2	1603
Beni Guil	9012	1245	7,2	9014	2595	1,0	8704
Maatarka	8623	1126	7,7	8623	1261	1	8842
Tendrara Milieu rural	5678	746	6,3	11328	1334	0,19	8517
Tendrara centre	5643	1059	5,3				
Abou Lakhal	1862	239	7,8	1816	275	0,6	3102
Total	63015	9078		52456	11413		37850

La zone du projet est principalement une zone d'élevage extensif, si l'on excepte la PMH de Ain Beni Mathar (1324 ha) et quelques noyaux d'irrigation au Mengoub dans la commune rurale de Beni Guil (500 ha), à Gaada entre les communes rurales de Ateuf et Oulad Mhamed (100ha) et chez les Oulad Ghhzeil et Mérija (150 ha). Les mises en culture en bour anciennement parcourus, ont pris de l'ampleur depuis 1990, la superficie déclarée SAU, c'est à dire défrichée, par le RGA est de 150 000 ha dont 147 000 ha sont de statut collectif appropriés par des individuellement sur autorisation ou non des autorités locales.

L'élevage occupe la totalité de la population de la zone du projet y compris les habitants des centres urbains de Ain Beni Mathar, et une bonne partie des habitants de la municipalité de Bouarfa chef-lieu de la province de Figuig (20 000 habitants)⁷. Cette présence de l'élevage dans la ville a donné naissance à une nouvelle catégorie d'éleveurs appelée « éleveur (kassab) du village ».

Commune rurale	Pop RGPH	Chef de foyers	Éleveurs organisés	Elev. touchés par l'ERP			

⁷ Dans le tableau sur la population de la zone du projet, on a pas pris en compte la population de Bouarfa ville. Vue l'importance de la proportion d'étrangers à la zone (fonctionnaires), ce qui n'est pas le cas à Ain Beni Mathar.

A.B. Mathar municipalité	10523	2161			13526	2519	2,5
Aïn Ben Mathar C.R	5207	354	473	211	7087	1152	3,1
Mrija	2197	297	389	86	2841	453	2,6
Oulad Ghzeil	5596	718	768	200	6488	819	1,5
O.S.Abdelhakem	3001	399	541	102	2995	401	0,0
El Atef	2186	280	366	187	2471	350	1,2
O.Mhamed	3487	454	857	362	2174	326	4,6
Beni Guil	9012	1245	2063 ⁸	1474	9059	1361	0,0
Maatarka	8623	1126	1714	619	8030	1125	0,7
Tendrara	5678	746	1717	738	58 03	885	
Tendrara centre	5643	1059			6254	1255	
Abou Lakhal	1862	239	255 ⁹	155	1497	188	2,2
Total	63015	9078	9143	4134			

Le décompte de la population risque de soulever certaines critiques. On peut se poser par exemple des questions : sur l'homothétie entre la population des dix communes et la population cible du projet. Sur la place occupée par les petits centres urbains. Il faut répondre à la question de leur intégration ou non. A priori le choix qui est fait du moins pour l'ERP est de ne pas les intégrer et de ne pas non plus les exclure. Le point d'entrée étant la coopérative, il est question de prendre en compte l'éleveur coopérateur là où il réside.

Dans cette perspective, on aura plusieurs groupes cibles. Tout d'abord les éleveurs, on distingue entre :

- Les éleveurs encore sur parcours avec plusieurs cas de figures : éleveurs nomades (catégorie en voie de disparition), éleveurs pasteurs (fixé mais utilisant les

⁸ On a tenu compte d'une dernière coopérative créée par des jeunes de Oulad Ramdane en 2002 : al Ikhlass

⁹ Les éleveurs coopérateurs peuvent être plus nombreux que les chefs de foyers parce que souvent les gens font adhérer leurs enfants ou frères qui vivent à leur charge ou qui sont en émigration. To be

parcours avec des amplitudes de déplacement variables), éleveurs fixés utilisant le parcours mais aussi les étables.

- Les éleveurs périurbains, ayant quitté les parcours et qui se sont fixés dans les périphéries des villes. On distingue des éleveurs avec des troupeaux de 30 à 50 têtes qui sont à 5 km voire 10 du chef-lieu de la commune, et des éleveurs en faillite qui ont gardé moins de cinq têtes et qui travaillent sur les chantiers ou qui assurent le transport par charrettes.
- Les éleveurs urbains qui pratiquent l'élevage de consommation courante et/ou l'engraissement. Ceux-ci sont généralement aisés, occupent un emploi fixe et sont propriétaires de leur maison en dur depuis une longue date.
- Les éleveurs qui ont quitté l'élevage à leur propre compte et qui sont employés comme berger ou garçon d'étable.
- Les éleveurs qui sont à l'étranger, notamment en Espagne et qui font le va-et-vient.

La distribution de la population enquêtée par rapport au lieu de résidence déclarée nous donne les proportions suivantes que nous allons préciser dans le chapitre consacré à l'émigration :

Population hors centre	Pop. Coop.	Éleveurs sur parcours	Éleveurs en périurbain + éleveurs sortis de l'élevage	Éleveurs à l'étranger
46850	9234	48,7 %	21,8 %	29,5 %